

# LES ACTES DU CONGRÈS DES COMMUNES 2023

19 > 22 SEPTEMBRE • TEAHUPOO  
COMMUNE DE TAIARAPU-OUEST

**SUR LA VAGUE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**



'Amuitahira'a nō te mau 'oire  
**SPCPF**  
SYNDICAT POUR LA PROMOTION  
DES COMMUNES  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE







**ACCD'OM** : Association des communes et collectivités d'Outre-mer

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**CAPL** : Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonaire

**CET** : Centre d'Enfouissement Technique

**CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales

**CODIM** : Communautés de communes des îles Marquises

**CRIOBE** : Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement

**CSE** : Centre de Santé Environnementale

**DAG** : Direction de l'agriculture

**DDC** : Délégation pour le développement des communes

**DGEE** : Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements

**DGF** : Dotation Globale de Fonctionnement

**DIP** : Direction de l'Ingénierie Publique

**DIREN** : Direction de l'environnement

**DPAM** : Direction Polynésienne des Affaires Maritimes

**DRM** : Direction des ressources marines

**FIP** : Fonds intercommunal de péréquation

**FNCCR** : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

**FTE** : Fonds de transition Énergétique

**CC HAVA'I** : Communauté de communes des îles Sous-le-Vent

**IFREMER** : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

**PAV** : Point d'Apport Volontaire

**PGA** : Plan général d'aménagement

**PROTEGE** : Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Écosystèmes

**PTra** : Plan de Transition Alimentaire

**SAGE** : Schéma d'aménagement général

**SIG** : Système d'Information Géographique

**SPEED** : Société Polynésienne de l'Eau, de l'Électricité et des Déchets



# SOMMAIRE

## PRÉLUDE

Page 4

Les communes sur la vague de la transition écologique

Page 5

Le choix de l'authenticité : Taïarapu-Ouest

Page 6

Le public invité et les contributeurs du congrès

Page 7

Le déroulement et les chiffres du congrès

Page 8

## ACTE 1 : Les discours d'ouverture

Page 9

Tetuanui HAMBLIN, maire de la commune de Taïarapu-Ouest

Page 10

Cyril TETUANUI, Président du SPCPF

Page 11

Gérard LARCHER, Président du Sénat

Page 15

Moetai BROTHERSON, Président du Pays

Page 17

Éric REQUET, Secrétaire général du Haut-Commissaire

Page 19

## ACTE 2 : Première rencontre des maires avec le Président du Pays

Page 27

Moments d'échanges entre Moetai BROTHERSON  
et l'ensemble des tāvana et Fare Ora

Page 28

Interventions des tāvana

Page 30

Le projet de restitution de la compétence  
du traitement des déchets des municipalités au Pays

Page 33



## ACTE 3 : Une méthodologie inédite : les forums ouverts

Page 35

La place du marché

Page 36

### Retours d'expérience sur les 16 ateliers

1 / L'installation de pontons solaires flottants à Kauehi (Fakarava) Page 39

2 / La création d'une zone de pêche réglementée (ZPR)  
à Taputapuātea (Raiatea) Page 40

3 / La protection du patrimoine par l'inscription à l'UNESCO  
des îles des Marquises Page 41

4 / La sécheresse et le manque d'eau, en particulier aux Tuamotu Page 42

5 / La création d'une scierie communale aux Gambier Page 43

6 / La construction d'une usine à biomasse  
couplée d'une rhumerie Page 44

7 / La gestion des déchets, autre sujet phare du congrès Page 45

8 / Des solutions contre la montée des eaux Page 46

9 / La transition alimentaire et le goûter 100 % local Page 47

10 / La transition vers des sources d'énergie plus durables Page 48

11 / La distribution d'eau potable Page 49

12 / Le transport et la mobilité verte Page 50

13 / L'élevage intensif et la gestion des animaux en divagation Page 51

14 / Les déchets pernicieux Page 52

15 / L'incinération et la valorisation des déchets Page 53

16 / Les avantages de l'apiculture Page 54

Paroles d'élus à la suite des forums ouverts Page 56

## INTERLUDE

Page 59

Les visites du territoire de Tairapu-Ouest Page 60

Zoom sur Teahupoo Page 62

Le ma'a, une pause méritée au creux de la vague Page 64

## ACTE 4 : Les ateliers thématiques en présence d'experts

Page 67

1/ Un village de l'eau a été créé pour préserver  
la ressource, un enjeu crucial pour la Polynésie Page 68

2 / Qu'est-ce que la transition alimentaire ? Page 70

3 / Autre enjeu majeur de la transition écologique,  
la transition énergétique Page 72

4 / Comment concilier aménagement du territoire  
et transition écologique ? Page 75

5 / Tendre vers un numérique plus responsable  
est un enjeu du pouvoir public Page 79

## ACTE 5 : Parcours Challenger : les projets des communes

Page 81

1/ Le développement du tourisme durable aux Raromatai Page 84

2/ Reprise de gestion de la restauration scolaire à Tairapu-Ouest Page 85

3/ Le maintien de la ressource en eau aux Tuamotu Page 86

4/ La construction d'infrastructures bioclimatiques pour  
certaines communes de Tahiti, Moorea et Ua Huka Page 87

5/ Un réseau d'assainissement pour les Australes et les Gambier Page 88

6/ Autosuffisance alimentaire et ZPR pour les communes  
de Mahina, Pirae, Faa'a, et Punaauia Page 89

7/ La valorisation des produits locaux dans les cantines scolaires  
pour Maka (Marquises et Nouvelle-Calédonie) Page 90

## ACTE 6 : Clôture du congrès

Page 91

Intervention de la vice-présidente Éliane TEVAHITUA Page 92

Discours de clôture de Cyril TETUANUI Page 93



# PRÉLUDE





# LES COMMUNES SUR LA VAGUE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Depuis 2019, l'environnement est le fil rouge des ambitions communales, mais cette année, il est un sujet prégnant qui « mérite d'être traité à l'échelle d'un congrès ». Le Président du SPCPF et le maire de la commune de Tairapu-Ouest ont décidé de concerter les élus et les représentants aux enjeux de la transition écologique. Ensemble, ils ont soulevé les grandes problématiques liées à la préservation du territoire, à la raréfaction des ressources, à la consommation d'énergie, au traitement des déchets, ou encore à l'alimentation durable. Si l'environnement est au cœur des préoccupations, ce congrès voulait surtout insister sur les moyens mis en œuvre pour réussir cette transition. Il était donc question de mutation, de transformation, et de réflexions sur la façon de passer d'un état à un autre. La fascinante vague de Teahupoo, commune hôte, a ainsi été à juste titre l'emblème de ce 32<sup>e</sup> congrès. La cause de l'environnement peut être vue comme une vague impossible à dompter, un frein au

développement économique, mais elle peut aussi être un puissant levier de changement vertueux, auquel les politiques publiques se doivent de répondre efficacement.

Les tāvana le savent : ils sont en première ligne face aux populations, ils sont les porte-voix de leurs communes ; mais ils sont avant tout des individus et des citoyens, acteurs d'un modèle de développement durable. Accompagnés de Namoeata BERNARDINO, en véritable cheffe de cérémonie, ils ont donc eu leur rôle à jouer sur la scène ouverte de l'école Ahototeina. Lors des différents actes qui ont rythmé ces quatre jours, ils ont construit ensemble des projets à impact positif. Enfin, en guise d'interlude, chacun a pu découvrir ou redécouvrir le territoire de Tairapu-Ouest pendant les visites programmées les après-midi. Les équipes du SPCPF et leurs experts, par les valeurs de solidarité et de neutralité, ont quant à eux contribué et veillé à la bonne organisation de cet événement phare.



# Le choix de l'authenticité : TAIARAPU-OUEST

Taiarapu-Ouest est une commune du sud de Tahiti réputée pour son cadre naturel préservé de 104 km<sup>2</sup>. Il y règne encore une atmosphère d'autrefois. Ici, le surf est un atout touristique, mais d'abord un art de vivre ; la passe de Hava'e reçoit chaque année l'élite du surf mondial.

En 2024, lors des Jeux olympiques, Teahupoo rayonnera sur la scène internationale. Il s'agit d'une vitrine exceptionnelle pour promouvoir la destination de Tahiti et ses îles, attirer de nombreux touristes, et favoriser le développement économique.

La commune de Taiarapu-Ouest, la Polynésie française et les îles du Pacifique seront l'exemple des combats à mener pour résoudre les problématiques environnementales.

Si le choix du lieu de ce 32<sup>e</sup> congrès s'est porté sur Teahupoo, c'est parce que la commune illustre un double défi : comment adopter une démarche responsable et durable dans la préparation d'un tel événement, tout en développant et préservant

le territoire d'accueil ? Effectivement, les Jeux olympiques, au-delà de susciter des inquiétudes, semblent être un catalyseur pour accélérer cette transition et encourager l'innovation en matière d'énergie propre et de mobilité durable. Mais qu'en est-il de l'implication de la communauté et de l'essor des associations locales, et dans quels axes orienter cette démarche d'accompagnement ?

Avec l'intervention de la ministre des Sports, le solide dossier des JO a fait écho chez les congressistes. À travers un diaporama clair et détaillé, Nahema TEMARII a élucidé les aspects liés à l'organisation de cet événement mondial, tels que la construction des infrastructures sportives, la gestion des transports, mais aussi la restauration scolaire et le traitement des déchets. Durant ces années de préparation, les questions économiques, sociales et environnementales sont restées prioritaires, tout comme le consentement et l'investissement des populations locales.





## Le public invité



Ce 32<sup>e</sup> congrès a invité les maires et élus des conseils municipaux des 48 communes de Polynésie française, entourés de leurs cadres communaux.

Les partenaires institutionnels : l'État, le Pays, et les parlementaires ont accompagné les congressistes pour l'ouverture et la clôture du congrès.

Étaient également conviés pour cette édition des élus communaux de Nouvelle-Calédonie, de l'ACCDOM, ainsi qu'un partenaire notoire du SPCPF, la FNCCR, représentée par son Vice-Président délégué et par un conseiller technique.

Cette année, le Président du Sénat, Gérard LARCHER, a été invité à ouvrir ce congrès auprès des autorités locales. Empêché, son discours a été lu par Cyril TETUANUI, Président du SPCPF.

## Les contributeurs du congrès

La réussite de ce congrès n'aurait pas été totale sans l'implication quotidienne des différents contributeurs :

- La commune de Taiarapu-Ouest

### Les agents du SPCPF :

- Ivana SURDACKI, Directrice générale des services
- Vaihere TUATAA, Directrice générale des services adjointe
- Les responsables, ingénieurs et chefs de projets des différents départements compétents (restauration scolaire, eau potable, informatique, communication)
- Les élus formateurs du SPCPF
- Les cadres communaux
- Les intervenants extérieurs : la Direction de l'Agriculture, la Direction de l'Environnement, la Direction des ressources marines, l'IFREMER, la Direction de la Santé, la délégation à l'habitat et à la ville ainsi que deux représentants de la FNCCR
- Pacific Food Lab, l'association d'acteurs de l'alimentation durable
- OPUA, l'agence d'aménagement et de développement durable des territoires de Polynésie française.





# Le déroulement du congrès

Cette année, dans un souci d'écologie, un service de bus a été mis à disposition tout au long du congrès pour véhiculer les congressistes jusqu'à l'école Ahototeina. Le petit-déjeuner (boissons et collations), gracieusement servi par les agents de Tairapu-Ouest, les attendait chaque matin dès 7 h 30. Le congrès s'est déroulé du 19 au 22 septembre 2023, autour de trois axes principaux, qui se sont succédé selon une suite logique. En premier lieu, les tāvana ont discuté autour d'ateliers des seize thématiques retenues comme leviers d'action pour favoriser la transition écologique sur leurs territoires. Dans un second temps, ils ont pu interroger les experts et les intervenants sur cinq sujets prénants, afin d'obtenir des retours d'expérience et des solutions concrètes. Enfin, pour le dernier jour, ils ont construit ensemble des projets viables, répondant à leurs problématiques communales respectives. Les visites mercredi et jeudi après-midi, organisées par le maire de Tairapu-Ouest et ses élus, ont permis la découverte d'un territoire riche et diversifié.

## LE 32<sup>e</sup> CONGRÈS en quelques chiffres

Au total, **343** participants dont :

**164** Élus **73** invités  
et cadres **17** intervenants  
**28** membres du SPCPF

Un réseau de **25** chefs cuisiniers

Des responsables de la communication, de l'animation et de la logistique ont également contribué à l'organisation



Affiche pour le 32<sup>e</sup> Congrès des Communes de Polynésie Française, édition du 19 au 22 septembre 2023. L'affiche présente le logo SPCPF (Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française) et le logo de Tairapu-Ouest. Le titre principal est "Le Congrès des Communes de Polynésie Française 32<sup>e</sup> EDITION du 19 au 22 septembre 2023".

### AU PROGRAMME

| MARDI 19  | MERCREDI 20   | JEUDI 21   | VENREDI 22  |
|---|---|--|---|
| <b>7h30</b><br>Transferts collectifs en bus (départ de l'école Ahototeina)                      | <b>7h00</b><br>Accueil des congressistes                          | <b>7h00</b><br>Accueil des congressistes   | <b>7h00</b><br>Accueil des congressistes                  |
| <b>9h00</b><br>Accueil des congressistes  | <b>7h30 à 12h00</b><br>Forum ouvert                               | <b>7h30 à 12h00</b><br>5 ateliers thématiques : <ul style="list-style-type: none"><li>Le village de l'eau</li><li>Vers une alimentation saine et durable</li><li>La transition énergétique</li><li>Le mariage du numérique et de la transition écologique</li><li>Aménagement VS développement du territoire ?</li></ul> | <b>7h30 à 12h00</b><br>Le parcours challengeur en atelier |
| <b>16h00</b><br>Discours officiels  | <b>12h00 à 13h00</b><br>Déjeuner                                  | <b>12h00 à 13h00</b><br>Déjeuner   | <b>12h00</b><br>Clôture par le président du SPCPF         |
| <b>13h00 à 14h00</b><br>Rencontre des Maires avec le Gouvernement                               | <b>13h30 à 16h30</b><br>Visites<br>"Tairapu Ouest : Terre et Mer" | <b>13h30 à 16h30</b><br>Visites<br>"Tairapu Ouest : Terre et Mer"  | <b>13h00</b><br>Déjeuner de clôture                       |
| <b>14h00 à 16h00</b><br>Projet de reprise de la compétence "traitement des déchets" par le Pays |   |  |   |

# ACTE 1

## LES DISCOURS D'OUVERTURE



Discours officiels d'ouverture

Tenue au H&M&I - mare de Tacapu Ouest

CHIFFRE CLÉ 2023 SPCPF



LES ACTES DU CONGRÈS  
DES COMMUNES 2023



Dès l'ouverture, en présence du Président du Pays, du Président du SPCPF, des représentants de l'État, des députés et du maire de Tiarapu-Ouest, les congressistes sont incités à réfléchir ensemble sur la définition de la transition écologique.

Après la coutume kanak amenée par la délégation de Nouvelle-Calédonie, Tetuanui HAMBLIN a pris la parole pour le premier discours d'ouverture.



## Extrait du discours de **TETUANUI HAMBLIN**

### **MAIRE DE LA COMMUNE DE TAIARAPU-OUEST**

Le maire de Tiarapu-Ouest a exprimé « sa grande fierté et son immense honneur » d'accueillir sur sa commune tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ces débats ouverts : les enfants et le directeur de l'école Ahototeina, l'association Teahupoo Nui, les équipes du SPCPF, les responsables de la décoration des lieux, et les agents communaux « pour leur dévouement et leur implication sans faille ».

Il a insisté sur le leitmotiv de ce 32<sup>e</sup> congrès : œuvrer dans une volonté de concordance et d'unité.

« Ce congrès revêt une importance capitale : il nous réunit non seulement pour partager nos idées, nos expériences, mais aussi pour tracer une vision commune de l'avenir. »

La transition écologique n'est pas une option, elle est une nécessité impérieuse, elle exige de nous des actions audacieuses et des décisions éclairées pour préserver notre planète et garantir un avenir viable pour les générations futures.

À travers les discussions et les échanges qui auront lieu au cours de ces journées, j'espère que nous pourrions identifier des solutions innovantes et collaboratives pour faire face aux défis environnementaux qui se posent à nous.

Nous sommes ici pour apprendre les uns des autres, pour nous inspirer mutuellement, et pour forger des partenariats solides transcendant nos frontières communales.

Je souhaite que ce congrès soit synonyme de partage, d'engagement et de vision pour l'avenir. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que les décisions que nous prenons aujourd'hui contribuent à un monde plus propre, plus vert, et plus durable, pour nos enfants et nos petits-enfants. »

**“ La transition écologique  
n'est pas une option,  
c'est une obligation.  
Il faut prendre ce sujet  
à bras le corps. ”**



**“ En tant que tāvana,  
 nous pensons tous à  
 nos territoires respectifs,  
 au destin que nous  
 souhaitons leur réserver.  
 C’est bien légitime.  
 C’est même là, le cœur  
 de notre mission.”**

## CYRIL TETUANUI PRÉSIDENT DU SPCPF

« Chers tāvana, Monsieur le Président de la Polynésie française, cher Moetai, Monsieur le Haut-Commissaire, représenté par son secrétaire général, cher Éric.  
 Chers amis Calédoniens de la commune de KOUMAC et de KOUAOUA, chers invités de la FNCCR, chers amis, la ora na et bienvenus à l’ouverture du 32<sup>e</sup> congrès des communes de Polynésie.

Avant toute chose, je remercie tout particulièrement tāvana HAMBLIN, les élus du conseil municipal et tous les agents de la commune de Taiarapu-Ouest pour leur engagement à recevoir notre congrès. Merci tāvana.

Pour moi, c’est un vrai plaisir de vous retrouver.

Au-delà des sujets, notre congrès c’est aussi et surtout pour moi ce plaisir d’être ensemble, de partager, de débattre. C’est ce type de moment qui permet de nourrir nos réflexions et notre unité, celle du monde communal.

Cette année encore, tout comme les trois dernières années, nous parlerons d’environnement et en particulier de transition écologique.

Une transition c’est le passage d’un état à un autre. Le symbole de la vague est tout indiqué pour marquer ce passage que nous devons tous emprunter.

En effet, quel futur avons-nous sans prise en compte de notre environnement ?

Nos communes n’ont pas à rougir. Les prises de conscience sont là, et les initiatives nombreuses dans tous les domaines. L’accent mis ces dernières années par votre syndicat sur cette thématique est le signe d’une volonté sans faille de prendre ce sujet à bras le corps avec les moyens qui sont les nôtres.

Le programme est riche, nous débuterons cet après-midi par un échange avec le Gouvernement que je remercie de sa présence.

Nous poursuivrons demain par un échange et un partage d’idées et de propositions.

Nous avons tant à apprendre de l’expérience des autres. Le congrès c’est aussi ça !



Et puis la transition écologique ça veut dire quoi ? Chacun a sa définition. Et vous quel est votre point de vue ? Quelle est votre définition de la transition écologique ?

Jeudi sera consacré à des ateliers simultanés « à la carte » sur des thèmes tels que :

- la préservation de nos ressources en eau ;
- l'accessibilité à une alimentation saine et durable ;
- les enjeux, les conditions de réussite et les outils pour améliorer notre consommation énergétique ;
- la capacité qu'offre le numérique pour accompagner notre transition écologique ;
- les solutions et outils qui nous permettent de concilier aménagement du territoire et transition écologique.

Je vous l'ai dit, ce sera riche, novateur et porteur de solutions.

Un conseil : si vous êtes plusieurs représentants d'une commune, séparez-vous pour enrichir vos réflexions d'un maximum d'ateliers.

Je remercie tous nos partenaires, comme l'État et le Pays, pour leur contribution à l'organisation de ce congrès.

Merci, Moetai, de venir à nous. Un moment sera dédié cet après-midi pour des échanges avec toi et ton équipe. Je sais que tu as des messages à passer.

Je pense que les tāvana ont aussi des questions à te poser. Nous vous avons réservé un moment pour cela. C'est aussi cela le congrès, le débat ouvert en présence de tous ses partenaires.

J'ai voulu cette année que l'accent soit mis sur la découverte du territoire qui nous accueille. Il y aura donc, mercredi et jeudi après-midi, des visites organisées que le tāvana de Tairapu-Ouest et les maires délégués nous ont concoctées.

### « Māuruuru maitai ! »

Nous terminerons ce congrès par des ateliers qui vous permettront de savoir de quelle manière construire vos projets de Transition écologique.

Pour résumer, il y aura du débat, de l'échange, du partage et de l'accompagnement.

Au final, c'est ce que demandent les tāvana.

### C'est aussi cela le congrès des communes !

Justement... le congrès des communes s'est petit à petit imposé comme un événement important dans le calendrier institutionnel de notre Pays.



## On peut se demander pourquoi ?

Ma première hypothèse est que ce congrès c'est le vôtre, c'est le nôtre, nous tāvana et agents communaux. Il est organisé par vous et pour vous, par le SPCPF.

Ce congrès c'est aussi celui qui nous réunit.

C'est un événement qui permet de matérialiser à la fois l'unité du monde communal et le dynamisme de nos territoires.

### Dynamisme, oui ! Car :

- malgré nos défis qui sont immenses,
- malgré les attentes de la population qui sont en constante évolution,
- malgré un cadre juridique bien souvent inadapté,
- malgré une tâche prenante parfois difficile à assumer au quotidien,

... Je ne vois aucun élu, je ne vois aucun agent baisser les bras !

Je vois au contraire des personnes qui veulent participer au dynamisme de leur territoire.

Car en effet, une nouvelle dynamique est en marche. Celle des territoires !

En tant que tāvana, nous pensons tous à nos territoires respectifs, au destin que nous souhaitons leur réserver.

C'est bien légitime. C'est même là, le cœur de notre mission. Celle qui nous a été confiée par la population. S'il doit y avoir une cohérence globale, nos partenaires doivent entendre ce désir constant et grandissant de disposer des outils (en activant par exemple l'article 43-2) permettant de valoriser nos territoires respectifs.

Force est de constater que depuis trop longtemps le centralisme du Pays prime sur la capacité de nos territoires à dessiner leur propre trajectoire.

C'est dans ce contexte que nous voyons petit à petit l'émergence de nos jeunes sœurs que sont les communautés de communes.

Ces nouveaux acteurs créés sur l'initiative des communes ont pour mission de permettre le développement cohérent d'un territoire donné.

Nous voyons à quel point cet outil a été un élément fédérateur, un puissant moteur d'unité et de partage au sein d'un territoire :

- on le voit aux Marquises qui ont été les pionniers, les éclaireurs, merci à eux ;
- on le voit aussi sur Tahiti notamment avec le territoire de Terehamanu sur lequel nous sommes aujourd'hui ;
- On le voit aussi aux îles Sous-le-Vent avec la CC Hava'i ;

- le Haut-Commissaire vient de prendre un arrêté délimitant le périmètre de la CC de Papeete, Arue et Pirae ;
- il vient de rendre un avis favorable pour nos amis des Australes ;
- j'espère que nos amis tāvana des Tuamotu-Gambier prendront le même chemin. J'ai cru comprendre qu'il y a des initiatives qui vont dans ce sens. Si c'est le cas félicitations !

**Tāvana Ma ! Vous pouvez compter sur le SPCPF pour vous accompagner dans cette dynamique.**

**“ Le congrès c'est le moment où s'exprime l'unité des communes. Mais cette unité ne doit pas être de façade. Elle doit être réelle. ”**



Je vous disais l'année dernière que notre société se transforme. On peut le regretter. On peut s'en réjouir. Mais qu'on le veuille ou pas, elle se transforme.

C'est nous, élus et agents communaux, qui sommes les moteurs de cette nouvelle transformation. Elle est en marche. Elle est inévitable. Nos partenaires devront, qu'ils le veuillent ou pas, prendre en compte cette nouvelle donne.

Il y avait le Pays, les communes et l'État. Il y avait le développement du territoire, il y aura bientôt le développement DES territoires.

**“Le partage, la solidarité,  
la défense de nos intérêts,  
la mise en commun de  
nos moyens... C'est ça  
l'essence du SPCPF.”**

### **Oui, mais il y a un MAIS... comme souvent il y a un MAIS !**

Pour moi ce premier « MAIS » c'est le risque d'une perte d'unité. L'article premier de la Constitution française met en avant le principe d'unité et d'indivisibilité de la République. Je le dis clairement, ma vision est celle d'un Fenua unique et sans division possible. Il appartient au Pays et à l'État d'être les garants de cela. Pour autant, cette cohérence, qu'il faut garder, ne doit pas être une excuse à l'inaction et à l'empêchement du développement des communes et des archipels.

Les énergies sont là. Elles sont prêtes à passer à l'action. Il ne faut pas qu'elles soient empêchées. J'ai un second « MAIS »... celui qui nous conduirait nous élus et agents communaux à ne penser qu'à nos communes et territoires respectifs sans nous soucier des autres. Chacun sa pirogue, chacun son parcours, sans unité, sans solidarité.

Cette tentation à coup sûr donnerait raison à ceux qui pensent qu'un pouvoir communal uni n'existe pas, n'existe plus, ou n'a plus de poids. Je mets en garde contre ces tentatives qui consisteraient à partir seul à l'aventure.

### **Seuls nous allons plus vite... ensemble nous irons plus loin !**

Le congrès c'est le moment où s'exprime l'unité des communes. Mais cette unité ne doit pas être de façade. Elle doit être réelle. Le cœur de notre unité c'est la neutralité. Les communes rien que les communes. Tel est le cœur de nos discussions. Le reste nous le laissons à Tarahoi.

Le partage, la solidarité, la défense de nos intérêts, la mise en commun de nos moyens... C'est ça l'essence du SPCPF. Le chemin est collectif et n'a jamais été facile. Si la route est sinueuse, faite d'embûches, l'objectif reste le même : assister, défendre, aider, accompagner le développement de nos communes et de nos territoires. Mon message est le même que l'année dernière. Notre solidarité, notre unité, nos actions communes, c'est cela notre force. C'est parce que nous portons des propositions et des messages ensemble que nous arrivons à nous faire entendre. C'est vrai pour la fonction publique, vrai pour le CGCT, tout comme pour la sécurité civile. C'est unis que nous ferons avancer ces dossiers et bien d'autres.

**C'est la voix du monde communal. C'est la force du monde communal.**

**Comptez sur moi pour défendre cette idée !**

Je vous remercie. »



## GERARD LARCHER PRÉSIDENT DU SÉNAT

« Monsieur le Haut-Commissaire de la République, Monsieur le Président de la Polynésie française, Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française, Madame et Messieurs les Députés, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement de la Polynésie française, Monsieur le Président du Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française, cher Cyril Tetuanui, Monsieur le Maire de Taiarapu-Ouest, Chers tāvana,

Je regrette sincèrement de ne pouvoir être présent parmi vous aujourd'hui pour participer au 32<sup>e</sup> congrès des communes de Polynésie française, en raison de contraintes d'agenda liées à la préparation des élections sénatoriales du 24 septembre prochain.

Je sais que vous attachez tous beaucoup d'importance à la tenue et à la réussite de ces journées de travail dont la vocation essentielle

est, selon le président Tetuanui, de vous rassembler afin que vous puissiez échanger vos points de vue au-delà des combats partisans, pour faire avancer les sujets sur lesquels vous vous accordez en tant qu'élus au service de vos concitoyens.

Vous avez choisi de traiter cette année la question de la transition écologique. Un grand nombre d'investissements structurants de la transition écologique sont réalisés par les collectivités locales. Ce sont les communes et les intercommunalités qui accompagnent la transformation de nos modes de vie à travers les mobilités, l'habitat, la gestion de l'eau, les projets d'énergie renouvelable. Et parce qu'ils sont naturellement des créateurs de consensus, je suis convaincu du rôle essentiel que les maires, les élus locaux en général, ont à jouer dans ce domaine. Une action décidée sur le plan local créera toujours plus d'adhésion qu'une décision imposée d'en haut.

**“ Sachez que le Sénat est à votre écoute, car il a en particulier à cœur de représenter les collectivités d'outre-mer, dans le respect de leur diversité et de leur histoire.”**



**“Une action décidée sur le plan local créera toujours plus d’adhésion qu’une décision imposée d’en haut. Nous ne réussirons la transition écologique que si l’échelon local peut décliner les objectifs et décider, partout où cela est possible.”**

Nous ne réussirons la transition écologique que si l’échelon local peut décliner les objectifs et décider, partout où cela est possible. Or, cela n’est possible qu’à la condition que les collectivités territoriales reçoivent l’accompagnement nécessaire :

- sur le plan technique en ingénierie, car en dépit des progrès notoires constatés au cours de ces dernières années, vos communes manquent de moyens humains et de compétences tant en administration de gestion, en management et encadrement intermédiaire qu’en conduite de projet ;

- et sur le plan financier, car vos communes dépendent du financement de l’État et des transferts du budget du Territoire. Cette situation rend le bloc communal fortement dépendant des recettes sur lesquelles il ne dispose que de faibles marges de manœuvre, dans un contexte tendu de mise en place des services publics environnementaux.

Donner plus de latitude d’action aux élus locaux c’est évidemment poser la question de l’autonomie financière des collectivités territoriales et de leurs marges de manœuvre budgétaires, dans un contexte d’augmentation des charges sans précédent.

Le groupe de travail sur la décentralisation que j’ai lancé l’an dernier avec les représentants des différents groupes politiques du Sénat a formulé 15 propositions concrètes pour redonner aux élus locaux le “pouvoir d’agir”. Plusieurs propositions ont en effet pour objectif de mettre les finances publiques au service des libertés et de l’action publique locales, comme celles visant à attribuer des recettes en cohérence avec les compétences et les charges des collectivités.

Les rencontres comme celle d’aujourd’hui sont importantes, car il faut, pour améliorer la situation existante, écouter et rechercher des accords entre l’État, le Territoire et les communes, avec pour ligne de crête l’intérêt général.

Vous connaissez tous l’intérêt que porte le Sénat à la situation des communes polynésiennes qui font régulièrement l’objet de la part de notre Haute Assemblée d’importantes réflexions et de rapports. Je ne citerai que deux exemples récents :

- d’abord, le rapport d’information de la délégation aux outre-mer, présidée par Stéphane Artano, sur l’avenir institutionnel des outre-mer, qui préconisait de rendre moins précise la loi organique sur l’organisation du gouvernement de la Polynésie française afin de laisser plus de liberté au pays, de revoir les délégations de compétences du pays aux communes, ainsi que le rôle de ces dernières afin de renforcer l’échelon local de la décentralisation ;

- puis le récent déplacement de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales, conduite par sa présidente Françoise GATEL, pour aborder les questions liées à l’intercommunalité, qui en est aussi une parfaite illustration.

Sachez que le Sénat est à votre écoute, car il a en particulier à cœur de représenter les collectivités d’outre-mer, dans le respect de leur diversité et de leur histoire. Je vous souhaite de fructueux débats, avec la certitude que cette journée permettra de répondre à certaines de vos interrogations sur la transition écologique, élément essentiel de la lutte contre le réchauffement climatique. »



**“ Nous allons discuter de tout, aucun sujet ne sera tabou. Je suis un pragmatique, j’abhorre les usines à gaz. J’aime les projets concrets.”**

## Extrait du discours de **MOETAÏ BROTHERSON** PRÉSIDENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Moetai BROTHERSON a poursuivi les discours d’ouverture en exprimant le souhait que « le 42<sup>e</sup> congrès des communes puisse être organisé dans les Tuamotu, et que le 52<sup>e</sup> congrès puisse se tenir à Rapa, car on aura su y maintenir une activité économique et des infrastructures d’éducation, de santé qui permettront que les populations demeurent dans cette île la plus septentrionale de notre grand pays. »

« Mesdames et Messieurs en vos grades et qualité, monsieur Éric REQUET, secrétaire général représentant le Haut-Commissaire qui est retenu dans notre belle île de Raivavae (on a vu pire), Monsieur le Président du SPCPF, Mesdames et Messieurs les tāvana de cette belle commune qui nous accueille aujourd’hui, merci beaucoup.

Aujourd’hui, et dans les jours qui viennent, vous allez, nous allons débattre. Nous allons discuter de tout, aucun sujet ne sera tabou, autour de ce sujet qui nous réunit, la transition écologique. Comme l’a rappelé notre super animatrice, sujet qui n’est pas une option, qui est en fait une obligation.

S’il y a constitutionnellement des limites entre l’État, le Pays, et les communes, le citoyen, quand il se dresse face à vous, il n’est pas divisé en trois parties. Il est entier, il est un, il a des soucis et il veut qu’ils soient résolus.

À nous de nous mettre autour d’une table et de réfléchir au dispositif qui permettra de relever les défis de notre peuple.





Depuis bien des années se pose la question de ce centralisme tahitien, de cette transposition Polynésienne du jacobinisme décrié dans l'hexagone (...), car c'est Tahiti qui décide de tout pour l'ensemble de la Polynésie.

Comme l'a souligné le Président du SPCPF, avec cette réflexion sur les manières et les solutions pour donner plus d'autonomie aux archipels et aux collectivités communales, se pose en même temps la question de la cohérence et de l'unité; mais aussi celle du pragmatisme. Ceux qui me connaissent le savent déjà, et ceux qui apprendront à me connaître le découvriront, je ne suis pas un dogmatique, je suis un pragmatique. J'abhorre les usines à gaz, qu'elles soient d'ordre réglementaire ou institutionnel.

J'aime bien les projets concrets, j'aime les projets autour desquels on peut réfléchir à la mise en œuvre de dispositifs qui vont aller dans le bon sens.

A été évoqué l'article 43.2, mais il y en a d'autres aujourd'hui qui permettent d'envisager de nouveaux modes de partage, d'exercice et de délégation de compétences. Plutôt que d'y réfléchir dans un mode abstrait, nous vous proposons cet après-midi d'échanger autour des cas concrets, au travers de Fare Ora, et d'une réflexion qui nous devons mener sur la compétence des déchets.

Je vous souhaite un 32e congrès le plus fructueux possible, avec des échanges riches. J'ai tenu à ce que l'ensemble du gouvernement soit présent ce matin, ils sont tous là à l'exception de Cédric MERCADAL, retenu aux Tonga pour un congrès; et je tiens à les en remercier.

Enfin, je souhaite m'associer à cette pensée pour notre ancien Président, maire de Pirae, qui a subi une opération. Nous le gardons tous dans nos prières. »

**« Māuruuru maita'i i to tatou fārereira'a e ia tupu maita'i teie rurura'a a te mau tāvana. »**



## ÉRIC REQUET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HAUT-COMMISSARIAT

Elles sont intolérables, et je vous assure que je serai particulièrement vigilant à ce que l'État soit implacable face à ceux qui agressent les représentants de la République.

Dialoguer avec un maire, c'est aussi une leçon d'humilité, car on mesure qu'il y a parfois un pas important, entre nos intentions politiques et leur application concrète. Au-delà des différences d'idées, bien légitimes, nos conversations sont toujours riches de votre expérience d' élu, et convergent vers le désir d'améliorer la vie de vos administrés.

**“ Dialoguer avec un maire, c'est aussi une leçon d'humilité, car on mesure qu'il y a parfois un pas important, entre nos intentions politiques et leur application concrète.”**

“Mesdames et Messieurs les élus,

J'aimerais commencer ce discours d'ouverture en vous remerciant. Pour votre présence aujourd'hui, bien sûr, sur ce magnifique site. Mais surtout, pour votre engagement.

Si les Polynésiens sont si attachés à leurs tāvana, c'est parce qu'ils savent que vous être ancrés dans vos territoires, et que vous portez votre commune dans votre cœur.

Ils savent également que vous incarnez un service public de proximité, qui permet à chacun de se sentir écouté. C'est particulièrement important dans un territoire composé d'archipels, où la distance pose rapidement de redoutables problèmes d'accès aux services publics.

Être tāvana, c'est également être aux avant-postes en cas de crise, sans jamais faillir. Vous êtes au front de la République, comme lors de la crise sanitaire où vous avez su répondre présents avec courage et dévouement pour vos administrés.

« Le bien obscurément fait ne tente personne », écrivait Balzac dans “Le médecin de campagne”. Vous êtes de ceux qui travaillent non pour une gloriole éphémère, mais pour améliorer durablement la vie de leurs administrés. Vous servez l'intérêt général, sans en attendre ni privilèges ni reconnaissance.

Si votre fonction est passionnante, je n'ignore pas qu'elle est aussi difficile. Être tāvana aujourd'hui, c'est également se situer au cœur des tensions qui traversent la société. Nous vivons en effet dans une société de plus en plus exigeante, où les attentes de certains administrés se muent parfois en agressivité vis-à-vis de leur élu local.

Je vous ai écoutés lors de réunions audio en août me raconter les agressions, heureusement peu nombreuses, subies par certains et certaines d'entre vous.





**“ Le défi climatique est double : il impose de changer nos modes de consommation et de production afin de réussir la transition énergétique, tout en adaptant nos territoires aux effets du dérèglement climatique. Il exige une solidarité accrue face aux efforts immenses à fournir.”**

Comme l'a récemment rappelé notre Première ministre, les politiques pour être légitimes doivent s'adapter aux enjeux spécifiques de chaque territoire. Pour être pertinentes, elles doivent rompre avec une logique ascendante trop souvent pratiquée, au profit d'expérimentations, et de prises d'initiatives.

Le couple Haut-commissaire et tāvana doit donc être renforcé. Je vous ai rencontrés lors de mes nombreux déplacements, j'ai écouté vos besoins, en faisant toujours le maximum pour répondre à vos demandes. Je continuerai à aller visiter les communes que je n'ai pas encore eu la chance de découvrir, afin que partout l'État rappelle sa présence et son soutien aux communes.

Vous le savez, je reviens justement d'un déplacement dans les Australes, où j'ai eu le plaisir de découvrir les îles de Rapa et Raivavae. Je poursuivrai ces visites de terrain, afin de continuer à venir à votre rencontre, à échanger avec les élus et les administrés, dans ce territoire polynésien que j'apprécie tant.

Ces différentes rencontres ont également pour but de mieux se connaître, afin de développer une confiance mutuelle entre État et communes. J'y suis particulièrement attentif, car il s'agit de la condition préalable à la mise en place de politiques efficaces. La confiance est le ciment de la société, et c'est particulièrement vrai en Polynésie française.

Cette confiance entre nous est d'autant plus nécessaire face au défi de la transition écologique, qui sera au cœur de ce congrès des communes. Partout, vous êtes au premier rang pour mesurer les effets de plus en plus concrets et de plus en plus dévastateurs du dérèglement climatique.

Des mots qui étaient parfois perçus comme des concepts sont désormais des réalités tangibles, concrètes, palpables pour nos concitoyens. Sans une intervention publique ambitieuse et efficace, les effets du dérèglement climatique seront dévastateurs pour notre biodiversité et nos citoyens, surtout les plus démunis d'entre eux.

Le défi climatique est double : il impose de changer nos modes de consommation et de production afin de réussir la transition énergétique, tout en adaptant nos territoires aux effets du dérèglement climatique. Il exige une solidarité accrue face aux efforts immenses à fournir, et une coopération efficace entre les différents acteurs publics et privés.

Le défi du dérèglement climatique concerne également nos océans. C'est pourquoi le Président de la République a souhaité faire de l'année 2025 l'année de l'Océan. Elle s'articulera autour de moments fédérateurs pour mieux valoriser nos océans. Des événements se déroulant sur nos territoires pourraient ainsi être labellisés, à l'instar des JO de Teahupoo.

La France organisera également un sommet à Nice en juin 2025, afin de réunir une centaine de chefs d'État et de gouvernement pour réfléchir ensemble à des solutions communes face à la montée des eaux et à la dégradation de l'environnement océanique. Je connais votre attachement viscéral à l'océan, qui occupe une place immense dans la vie et la culture polynésiennes. Avec le Pays, nous travaillerons ensemble pour que la Polynésie française soit le plus possible associée à ce sommet. Avec une zone économique exclusive de près de 5 millions de km<sup>2</sup>, notre territoire sera un acteur incontournable de cet événement diplomatique mondial.

Vous le savez, pour faire face à la transition écologique, l'État est présent pour vous accompagner, à travers différents instruments financiers, j'y reviendrai, et également par un soutien en expertise sur vos projets structurants.

Aujourd'hui, l'État est plus que jamais présent aux côtés des communes, notamment au moyen de différents instruments financiers. Cette présence se matérialise d'abord par un soutien au fonctionnement des communes. La Dotation Globale de Fonctionnement est en progression de + 6 % depuis 2020. Avec un montant par habitant de 33 814 F.CFP, la DGF des communes de Polynésie française (sans inclure donc la part dédiée aux intercommunalités) est encore en 2023 bien plus élevée que celle des communes de métropole (19 689 F.CFP par habitant).

La DGF représente le quart des recettes réelles de fonctionnement des communes. C'est leur deuxième ressource, après les dotations non affectées du FIP. De manière dérogatoire au droit commun sur le reste du territoire, les communes et intercommunalités isolées en Polynésie française bénéficient également de façon nette, sans contribution ni contrepartie de leur part, d'une enveloppe de 648,438 millions F.CFP du Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (le FPIC). Cette présence s'exprime également par un soutien à l'investissement.

Tous les crédits de l'État alloués au territoire sont chaque année engagés. Nous atteignons les meilleurs taux de consommation de nos enveloppes notifiées, déclenchant ainsi des crédits complémentaires pour la Polynésie à chaque fin d'exercice.

Grâce à une enveloppe maintenue à 681 millions F.CFP, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux vient en soutien des besoins d'investissement, travaux ou acquisitions, des communes. 70 projets ont ainsi été soutenus en 2023, concernant 33 communes et intercommunalités réparties sur l'ensemble des archipels. Le 3<sup>e</sup> Instrument Financier (3IF) créé en 2011 suite à la réforme de la DGDE, avec une enveloppe constante de 6,123 milliards F.CFP, est dédié au Pays, mais toutes les opérations bénéficient aux populations des communes, dans les secteurs des infrastructures routières, maritimes, aéroportuaires, ou la défense contre les eaux. Ainsi cette année, grâce à ce dispositif s'est par exemple achevée la réhabilitation du débarcadère d'Anaa, pour un coût global de 380 millions F.CFP, et une part État de 266 millions F.CFP.

Le Contrat de Développement et de Transformation, dans son volet "Communes" dédié aux Services Publics Environnementaux", a quant à lui permis de soutenir sur la période 2021-2023, 34 projets représentant 11,034 milliards F.CFP d'investissements communaux, via un financement à parité État/Pays.





À ces dotations classiques, s'ajoutent de nouveaux dispositifs mis en place par l'État pour soutenir encore plus fortement l'investissement public comme moteur de croissance, et créer des infrastructures durables au bénéfice des populations. Deux nouveaux dispositifs en particulier sont mis en œuvre en 2023 pour faciliter la transition énergétique et écologique. Il s'agit d'abord du Fonds de Transition Énergétique, concrétisation de l'annonce du Président de la République lors de sa visite officielle en 2021. Il doit permettre de décarboner la production d'énergie en Polynésie française avec la mobilisation de plus de 7 milliards F.cfp sur 4 ans pour des projets portés par le Pays, les communes ou les entreprises.

Il s'agit ensuite du Fonds Vert, qui vise à subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. Ce fonds est destiné au Pays, mais également aux communes ainsi qu'aux associations. Il sera reconduit en 2024, comme l'a déjà annoncé la Première ministre,

permettant de poursuivre la dynamique engagée par le choix d'une programmation au fil de l'eau. En 2023, c'est plus d'un milliard F.CFP qui ont permis de financer des projets emblématiques et vertueux pour le territoire polynésien comme :

- La lutte contre l'extinction des 5 espèces d'oiseaux endémiques les plus menacés : le monarque de Fatu Hiva, le Puffin de Rapa, le Ptilope de Rapa, le Monarque de Tahiti, et la Gallicolombe érythroptère.
- La préfiguration du projet UNESCO des îles Marquises, « Te Henua Enata », co-porté par la CODIM et le Pays.

Enfin, la convention Abri pour les archipels des Tuamotu Gambier s'inscrit évidemment dans l'adaptation du territoire polynésien au dérèglement climatique. Avec un budget de 7 milliards F.CFP pour la période 2021 / 2025, dont 513 millions pour l'année 2023, il s'agit d'un plan ambitieux pour répondre aux besoins de l'archipel. Ainsi, à la fin du plan, 96 % de la population des Tuamotu sera protégée dans des abris répondant aux normes anticycloniques.

À travers mes propos, et comme l'ont montré les dernières données issues de l'Observatoire des communes de l'Agence Française de développement, présentées le 24 août, vous comprenez que la question du besoin de financement des communes est secondaire. Pour preuve, les ressources de financement de l'investissement des communes ont été supérieures aux besoins sur toute la période 2018 / 2021. Il faut maintenant que cette disponibilité financière se traduise par des projets concrets, au bénéfice des Polynésiens, afin de mettre en œuvre un mode de développement préservant l'environnement et respectant la biodiversité, véritables richesses du Fenua. Comme l'a souligné l'Observatoire des communes, l'enjeu réside aujourd'hui davantage dans l'établissement d'un pilotage stratégique et financier de moyen et long terme, qui sera nécessaire notamment pour investir dans la transition écologique.



Cette dernière nous confronte en effet à une double exigence : celle du court terme, tant il est urgent d'agir pour adapter nos modes de vie, et celle du long terme, car il faut dès à présent se projeter dans les années à venir pour anticiper les besoins liés au dérèglement climatique. Il nous faut donc mieux penser le long terme, afin de nous projeter plus facilement dans nos projets d'aménagement du territoire polynésien. Ce congrès est également l'occasion d'évoquer avec vous les enjeux de la sécurité civile en Polynésie française. Il faut d'abord mieux nous préparer à l'avènement d'un événement extrême au Fenua. C'est pourquoi j'ai demandé à mes services d'organiser un exercice de simulation d'un cyclone début septembre. Nous continuerons à réaliser ces exercices et à travailler avec les communes, afin d'être collectivement prêts à faire face à ce genre de menaces.

Ce point est particulièrement important, puisque comme vous le savez nous passerons en année El Niño l'année prochaine, avec une probabilité plus forte de cyclones. Il faut donc dès à présent s'y préparer sérieusement. Il faut ensuite repenser l'organisation de la sécurité civile, afin de la rendre plus opérationnelle face aux besoins du territoire polynésien.


C'est pourquoi j'ai proposé l'organisation d'un comité polynésien de sécurité civile, qui se tiendra fin octobre, afin de pouvoir échanger librement sur les enjeux

liés à la sécurité civile. Je vous l'ai dit, je ne crois pas aux solutions toutes faites, décidées d'en haut puis imposées sans discernement. Il s'agira au contraire d'écouter les points de vue de chacun, dans l'esprit de la Pacific way, afin de trouver des solutions qui conviennent à tous.

Enfin, le dérèglement climatique rend d'autant plus urgente une meilleure couverture des risques industriels. Cet enjeu de sûreté des installations est primordial, beaucoup de tāvana le savent. Nous devons mieux prendre en compte les risques industriels déjà existants, tout en anticipant leur évolution avec le dérèglement climatique. Une conjonction des risques est en effet à anticiper, un risque naturel pouvant facilement engendrer un risque industriel. Pour cela, vous pouvez compter sur l'appui de la Direction de la protection civile, dont la nouvelle directrice, Cécile MACAREZ, dispose déjà d'une grande expérience dans le Pacifique. Cette nécessaire prévention des risques n'est pas incompatible avec le développement des sites industriels, de nombreux exemples le prouvent. La commune de Punaauia s'est par exemple engagée dans une démarche proactive, afin de caractériser et quantifier le risque industriel sur la Punaruu. Il en résulte un plan d'action à engager en commun avec l'État, le Pays, la commune et les industriels, qui permettra de concilier sécurité des populations et développement économique.







**“ J’en suis convaincu, ces Jeux sont une chance pour la Polynésie française. Il est donc de notre responsabilité à tous, État, Pays et communes, de faire en sorte qu’ils soient inoubliables pour nos concitoyens.”**

J'aimerais également évoquer avec vous l'organisation des épreuves de surf des Jeux olympiques, qui seront l'événement majeur de l'année 2024. Vous le savez, la Polynésie française est le seul territoire ultra-marin à accueillir des épreuves des Jeux olympiques. C'est à la fois une fierté et un défi. Une fierté, car cet événement permettra de montrer au monde entier le territoire où le surf est né, et la vague mythique de Teahupoo où il est pratiqué par les plus grands surfeurs. Un défi, car au-delà des enjeux de sécurité de ces Jeux, ils ne pourront réussir que s'ils provoquent l'enthousiasme des Polynésiens.

Ce moment de fête, qui célèbrera l'un des sports les plus emblématiques du Fenua, doit d'abord profiter aux Polynésiens. Ce sera l'occasion de se réunir ensemble autour des valeurs olympiques, partagées par tant de Polynésiens. Mais pour que cet événement soit une réussite, nous devons tous nous mobiliser pour dissiper l'appréhension, provoquer l'adhésion puis susciter l'enthousiasme de nos concitoyens. Pour cela, j'ai besoin de votre soutien. Je l'ai déjà rappelé, les tāvana sont un maillon essentiel de notre organisation territoriale, puisque vous êtes au plus près de vos administrés. J'ai besoin de votre mana, pour m'aider à convaincre les Polynésiens que ces Jeux, ce sont d'abord les leurs.



Ce congrès est également l'occasion d'évoquer avec vous les évolutions ayant eu lieu dans la fonction publique communale et dans les intercommunalités. L'ordonnance portant statut général de la FPC a été réformée en 2021 et 2022 pour la rendre plus attractive et moderne.

Elle intègre notamment des évolutions dans les droits et obligations des fonctionnaires, tels que la protection des fonctionnaires contre le harcèlement, le congé parental, ou le renforcement des principes déontologiques.

Elle réforme le dialogue social, avec un accroissement du rôle du conseil supérieur, et la création d'une commission consultative propre aux contractuels.

Elle améliore enfin l'attractivité de la fonction publique, grâce au renforcement de l'évaluation professionnelle, notamment dans le cadre du régime indemnitaire.

Plusieurs arrêtés du Haut-Commissaire ont également accompagné ces évolutions dans les domaines suivants :

- la réouverture du droit d'option pour les agents communaux n'ayant pas intégré la FPC ;
- le remplacement de la notation annuelle par un entretien professionnel ;

- les dérogations offertes aux personnes en situation de handicap qui souhaitent se présenter aux concours ;
- la mise en place du nouveau régime indemnitaire applicable au 1er janvier 2024.

La mise en place du nouveau régime indemnitaire a d'ailleurs donné lieu à un partenariat fructueux entre le SPCPF, le CGF et les services de l'État pour ce qui concerne l'accompagnement des communes dans sa mise en œuvre, avec une douzaine de formations, au plus près des communes.

Sur l'intercommunalité enfin, il convient de souligner les projets portés par quatre communes des Australes, d'une part, et trois communes de Tahiti, d'autre part, qui aboutiront au premier janvier prochain à la création de deux nouvelles communautés de communes en Polynésie française.

Ces intercommunalités sont un progrès puisqu'elles permettent de mutualiser des compétences de manière pertinente, notamment pour les domaines environnementaux comme l'eau ou l'assainissement.

Ces compétences nécessitent en effet des investissements importants et le recrutement de personnels qualifiés, qui sont plus faciles à mettre en place en mutualisant les efforts.





Pour conclure mon propos, j'aimerais parler d'avenir et de ce qui nous reste à faire collectivement dans les années qui viennent. J'ai longuement expliqué comment l'État accompagnait les communes dans de nombreux défis, dont celui majeur de la transition écologique.

Ce défi, justement, exige plus que jamais une cohésion forte de notre Nation. La tâche est immense, et les tensions liées à la dégradation de l'environnement n'iront que croissantes. Le vivre ensemble et la solidarité de la société polynésienne n'en seront que plus nécessaires.

Qu'il y ait des désaccords, c'est bien naturel, et c'est même sain en démocratie. Nous ne sommes pas tous d'accord sur tout dans cette pièce, et c'est tant mieux.

Mais n'oublions jamais cet esprit républicain dont vous êtes les garants, qui toujours élève l'intérêt général au-dessus des luttes partisans.

La République autorise les désaccords, mais se meurt de ses divisions. Il nous faut travailler en bonne intelligence, y compris avec ceux dont on ne partage pas le point de vue. Il nous faut également toujours réexpliquer à nos compatriotes l'importance du vivre ensemble, et accepter les critiques tout en faisant preuve de pédagogie.

Cet amour de la République et de ses valeurs, il nous faut également le transmettre aux jeunes générations, qui désirent s'engager dans des causes qui leur tiennent à cœur, mais ont hélas un rapport trop défiant à la politique. Il faut leur redonner confiance dans l'action publique, et leur montrer comment elle améliore concrètement la vie des gens. Cet esprit républicain qui nous anime, c'est au fond un engagement chaque jour renouvelé à servir vos citoyens. Cet engagement, je le partage avec vous depuis de nombreuses années. C'est une tâche fastidieuse, souvent ingrate, toujours essentielle.

Si nous continuons à servir depuis parfois de longues années nos concitoyens, c'est parce que nous ne cédon jamais à la facilité du fatalisme. Cette espérance qui nous anime, c'est ce qui nous motive à vouloir toujours améliorer les choses, à refuser un statu quo qui trop souvent existe au détriment des plus démunis. Cette espérance, c'est une flamme qui, à l'instar de la flamme olympique, ne s'éteindra jamais, même dans les heures les plus sombres.

Alors je vous en conjure, ne renoncez jamais à votre engagement à servir.

N'oubliez pas ce que la République vous a donné, et ce que vous pouvez encore lui offrir. »



# ACTE 2

## PREMIÈRE RENCONTRE DES MAIRES AVEC LE PRÉSIDENT DU PAYS





# Moments d'échanges entre Moetai BROTHERSON et l'ensemble des tāvana

Le premier moment fort de ce congrès a été la discussion ouverte entre Moetai BROTHERSON et les tāvana, au cours de laquelle le Président a présenté la feuille de route des grands projets qui impacteront directement les communes.

Les élus ont ensuite pu s'exprimer librement sur leurs inquiétudes, sur leurs problématiques, ou sur des questions restées en suspens.

Matérialiser l'action publique par l'action des tāvana, voilà le principal objectif du Gouvernement, qui souhaite capitaliser sur les retours d'expérience à impacts positifs. Les élus sont les premiers à qui s'adressent les administrés, même lorsque le champ d'opération dépasse leur expertise. Face à ce constat, il devient donc fondamental d'œuvrer pour le partage et la délégation de compétences.

C'est vers cela que tend la mise en place des Fare Ora, des maisons de vie à deux volets, dont le Président a exposé le concept :



- Le premier pan de ce projet est de créer un guichet unique de l'administration, idée qui avait déjà étudiée par les précédents gouvernements. Il s'agit de mettre à disposition des moyens techniques, comme des applications propres au système d'information de l'administration, et de concentrer le nombre nécessaire d'agents communaux.

L'ambition est d'avoir des formules sur mesure qui correspondent à la réalité de chaque commune (il y aura autant d'approches différentes qu'il y a de communes).

L'idée est d'abord d'analyser les exigences en termes de charge de travail et de contraintes budgétaires avant d'élaborer la formule finale.

– La deuxième étape essentielle selon le Gouvernement est d'intervenir sur l'alimentation et la santé.

L'étude faite sur les budgets santé ne s'avère pas rassurante. Actuellement, le coût des dépenses de santé frôle des sommets inédits : la population vieillit, mais ne reste pas forcément en bonne santé (le nombre d'arrêts longue maladie ne cesse de croître).

Si la configuration actuelle ne s'inverse pas, le budget du Pays sera entièrement dédié au secteur de la santé, et le Pays ne pourra pas agir pour le secteur primaire, pour aider les écoles, ou pour des projets de développement.

Pour pallier à ça, il est primordial de conduire une éducation à l'alimentation et au sport santé. Remettre la population à l'activité physique, ou l'amener vers

des pratiques thérapeutiques telles que le jeûne sera la seule façon d'infléchir la courbe des dépenses de l'assurance maladie.

Les associations, les agents de l'administration ou des communes seront les garants de ces différentes missions sociétales, et s'appuieront sur plusieurs ministères, dont celui de la Santé avec Cédric MERCADAL.

Une équipe dédiée était présente sur place pour présenter le fonctionnement de ce nouveau dispositif.



Actuellement, cinq municipalités, dont Mahina, ont adhéré au projet, et d'autres ont signé leurs lettres d'intention vendredi 22 septembre en présence de la vice-présidente Éliane TEVAHITUA et de la ministre de la Fonction publique, Vannina CROLAS.

Les communes concernées sont Arutua, Rangiroa et Tureia aux Tuamotu, Rapa et Tubuai aux Australes, Tahuata aux Marquises, et Huahine aux îles Sous-le-Vent.



Par ailleurs, le Gouvernement reconnaît l'importance des conseils des ministres délocalisés pour « toucher du doigt la réalité de ce que vivent les populations ».

La DDC, avec à sa tête Lisa JUVENTIN, est le partenaire privilégié du Pays dans la planification et la mise en œuvre des subventions attribuées aux communes et groupements de communes. Le Président prévoit également de faire évoluer la délégation pour être un réel outil d'aide à la conception des politiques publiques.

L'objectif est d'élargir ses missions avec une partie élaboration/conseils pour permettre aux tāvana d'orienter leurs demandes, et au Gouvernement d'ajuster leur action selon les priorités. Ainsi, les projets communaux seront davantage en harmonie avec ceux du Gouvernement et s'inscriront de préférence dans les 4 secteurs prioritaires (tourisme, autonomie énergétique, développement du secteur primaire, numérique et audiovisuel).

Après la présentation des différentes intentions du Gouvernement, c'est à tour de rôle que les tāvana qui le souhaitent ont pu exposer les enjeux liés à leurs populations, émettre des réserves sur les orientations du Gouvernement, ou tout simplement trouver des réponses à leurs interrogations.

## Intervention des tāvana

### ARTIGAS HATITIO de Rimatara, a pris la parole en premier :

« On évoque souvent la dématérialisation, la visioconférence, le télétravail, la téléconsultation, mais pour les îles éloignées, ce vocabulaire n'a aucun sens. Rapa, Raivavae, Rimatara, seront dépourvues de connexion, alors que Rurutu et Tubuai auront le câble. Alors à quel moment, Président, aurons-nous la 4G ? »

Le Président consent qu'il est impossible de parler de déconcentration, de guichet unique de l'administration dans l'ensemble du pays, et de dématérialisation si le débit n'est pas suffisant. Cependant, la téléphonie mobile n'est pas dans le périmètre du service public, c'est un secteur concurrentiel, et le Pays ne peut pas forcer les opérateurs à investir à perte dans des installations de type 4G. (En deçà d'un certain nombre d'abonnés, l'opération n'est pas rentable). Mais il existe aujourd'hui de nouveaux systèmes de connectivité par des satellites en basse orbite. Il a notamment exposé la technologie B To B de Oneweb, qui prévoit de passer des contrats avec Viti et Onati, à la différence de Starlink, qui vend les solutions directement aux consommateurs.



Ce serait donc le concurrent principal de tous les opérateurs existants. Une fois les étapes de négociation et l'étude commerciale passées, le déploiement pourrait démarrer dès 2024.

Aussi, Aldo TIRAO souligne qu'il sera nécessaire **d'accompagner l'éducation au numérique** par des campagnes d'informations.

« Merci de cette remarque, c'est effectivement le prix à payer du progrès », assure Moetai : « Aux Australes, quand le soleil se couche, les gens se parlent, évoquent leurs journées de pêche, alors il y aura forcément un changement de vie avec ces nouvelles technologies, qu'il va falloir accompagner. »



## LA TĀVANA de Hao, aux Tuamotu

s'exprime sur la gestion de la maintenance des abris anticycloniques aux Tuamotu : « Sur les anciens abris anticycloniques, il n'y a pas d'entretien des panneaux solaires. Qui doit les entretenir ? le Pays, les communes ? »

Le Président reconnaît qu'il faut s'interroger sur la construction des conventions de ces abris, pour mieux définir le rôle de chacun. Les conventions actuelles sont en effet un peu particulières : n'y figure pas la partie entretien des installations. Il y a des cas de figure où les abris sont laissés à l'abandon, d'autres cas où on a profité de mettre une école donc cela a obligé la commune à mettre les moyens pour la maintenance. D'autres projets concerneront Hao, notamment la mise en place des établissements de formation dédiés aux métiers de la mer, projet qui sera discuté lors du forum des îles du Pacifique en novembre à Rarotonga.



## JULES IENFA

s'interroge sur les quatre secteurs prioritaires cités précédemment : « Dans les priorités décrites ne figure pas l'environnement ? »

L'environnement est « le sujet transverse par excellence, qui concerne à peu près tout et tout le monde ».

Selon Moetai BROTHERRSON, « ce n'est pas parce que ce n'est pas défini comme l'un des quatre secteurs prioritaires que ce n'est pas une priorité ».

Qu'il s'agisse donc de transition alimentaire avec la réduction de l'importation, de l'orientation vers de l'agroforesterie et de l'autonomie énergétique, ou enfin du traitement des déchets, tout va vers la politique de l'environnement, qui est in fine un point central.





# NAMOEATA BERNARDINO

revient sur la présentation des Fare Ora :

« Que sont exactement les Fare Ora ? Des mini administrations du Pays délocalisées ? Qu'est-ce qu'on y trouve ? »

Le Président insiste sur le fait qu'un Fare Ora ne répond pas à une formule unique. Dans certaines communes, ces maisons de vie mettront plus l'accent sur l'alimentation santé, en fonction de la sensibilité du tāvana, d'autres auront plus des problématiques de logement social, dans les milieux plus urbains par exemple. L'idée générale est d'avoir un ou plusieurs bâtiments avec des applications et du matériel qui permettront d'accéder à l'ensemble des services de l'administration. Enfin, des agents formés (de la commune ou du Pays), accueilleront les administrés.

C'est au tour de Chantal KWONG de questionner le Président :

« Au sujet du secteur primaire : pour l'agriculture, les communes ont peu de foncier disponible, et l'accès au littoral se voit de plus en plus restreint.

Le Pays peut-il céder son foncier pour permettre aux communes de développer le secteur primaire (pêche, culture, élevage) afin que les habitants puissent y accéder librement ? »

Moetai affirme en retour qu'effectivement, le foncier est le dénominateur commun à tous les projets de développement (agriculture, logement, tourisme, data centers...) et que « le Pays a plutôt vocation à placer son patrimoine foncier à disposition de ceux qui peuvent le mettre en valeur ».

Se pose néanmoins la question de l'outil SIG qui, aujourd'hui, n'est pas encore assez performant. Le Pays dispose de plusieurs SIG, certaines communes et grosses entreprises aussi, mais cet outil doit être réformé. À terme, il permettra d'avoir des réponses claires et rapides sur la liste de tous les terrains pouvant être mis à disposition, en fonction du type d'activité recherché.

Enfin, l'outil de planification du schéma SAGE, ainsi que le bureau d'études de l'agence OPUA, guideront les usagers vers le meilleur dispositif à adopter en termes d'aménagement.



## Le projet de restitution de la compétence du traitement des déchets des municipalités au Pays

Après un échange riche et constructif avec les participants, le moment est venu pour le Président de détailler son projet de restitution de la compétence du traitement des déchets. C'est un objectif ambitieux, peut-être une solution miracle, dont l'étude préalable est cruciale. Moetai BROTHERSON a voulu sonder le monde communal pour lever les interrogations, et connaître le positionnement clair et définitif des tāvana afin de poser l'acte 0 du processus.

Cette proposition faite par le Gouvernement émane des tāvana, et part de deux principaux constats : le Pays a déjà en main la réglementation du traitement des déchets, et dispose de l'ingénierie nécessaire pour la mise en œuvre. Les communes, quant à elles, doivent appliquer cette réglementation à leur échelle, mais ne sont pas à la source des décisions. Aussi, elles ne génèrent pas suffisamment de déchets pour les solutions préexistantes, et elles manquent de moyens humains et financiers. Il apparaît alors plus judicieux de transférer cette compétence au territoire, mais se posent néanmoins quelques difficultés.




Premièrement, la configuration géographique du pays. Si l'écrasante majorité des Polynésiens vit entre Tahiti et Moorea, le processus ne pourra pas se décliner en fonction des 118 îles et 5 archipels : les déchets doivent être traités de la même façon à Rapa qu'à Tahiti.

Ensuite vient la question du financement, et des coûts engendrés par le rapatriement des déchets vers Papeete, notamment depuis les îles éloignées. Comment cela va-t-il se traduire opérationnellement ? Et quelle sera la tarification pour les usagers ? Les problématiques concernant les transports (notamment maritime), l'hygiène ou la sécurité doivent aussi être étudiées.

Enfin, des points financiers restent en suspens : qu'ont les communes à y gagner ? Et comment le Pays va-t-il évaluer les incidences sur les dotations communales ? À noter que le système de collecte, déjà mis en place par les communes, restera de leur ressort.

Moetai BROTHERSON a ensuite dévoilé les étapes de cette évolution, si un consensus était trouvé. Il souhaite emprunter « le chemin de moindre résistance, le plus simple à mettre en œuvre ». Il faudra néanmoins modifier la législation : « Ce sera un processus logistique long. Il va falloir monter au créneau, taper à la porte des ministères, modifier les textes, ça ne sera pas évident. »





Les tāvana ont donc rempli un formulaire pour poser leurs intentions : si la majorité est obtenue, les services du Pays étudieront les modalités et les premières propositions dès septembre 2024, pour engager des travaux législatifs jusqu'à fin 2025.

Sous l'égide d'un ingénieur guadeloupéen, Nicolas UGOLIN, un procédé sera testé dans une usine fabriquée au Maroc et installée à terme en Guadeloupe, qui permettra de créer de l'énergie par l'hydrogène produit avec les déchets collectés.

« Puisqu'en théorie tout marche », le Président suggère aux équipes du SPCPF de vérifier sur place la méthode, afin de s'assurer qu'elle est bien fonctionnelle, et que la solution est viable.

Un calendrier prévisionnel est déjà proposé, avec une première visite à Narbonne en décembre, suivie d'une seconde au Maroc en avril prochain, et enfin la dernière en Guadeloupe au mois de septembre.

Les équipes découvriront un immeuble collectif alimenté par hydrogène, un schéma probablement reproductible au Fenua, qui pourra s'inscrire ultérieurement dans la politique du logement.

Les résultats de la consultation ont été annoncés le dernier jour, lors de la clôture.



### À LA QUESTION :

« Acceptez-vous que le Pays commence des travaux d'analyse pour évaluer ensemble les conséquences techniques, financières et juridiques d'une reprise de la compétence de traitement des déchets ? », les 48 communes et 2 intercommunalités ont presque répondu de façon unanime, avec 38 voix pour et 1 contre.

Les principaux commentaires ont évoqué l'importance de repenser les solutions pécuniaires alternatives pour éviter les incidences sur les dotations communales, et la nécessité du soutien financier du Pays pour la prise en charge des frais de rapatriement des déchets à Tahiti (recyclables, carcasses de voitures, batteries, etc.).

Le lancement des travaux d'analyse se fera au plus tôt, car « il faut agir dès maintenant. »



# ACTE 3

## UNE MÉTHODOLOGIE INÉDITE LES FORUMS OUVERTS

LA PLACE DU MARCHE





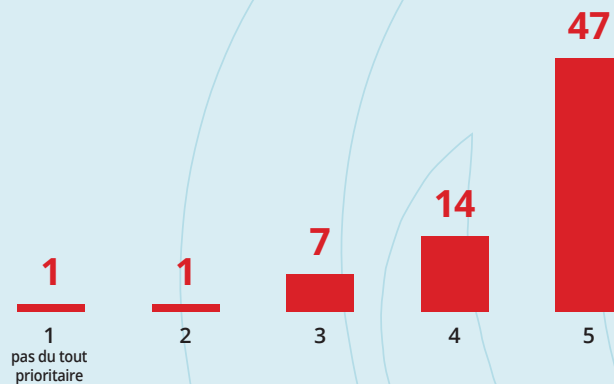
Pour cette deuxième journée de congrès, les participants se sont réunis en salle plénière, là où s'est tenue la **Place du marché**. Une scène ouverte, un endroit facilitateur d'échanges, où les tāvana ont proposé des thématiques à débattre autour des leviers à actionner pour favoriser la transition écologique sur leur territoire.

Afin d'organiser au mieux ces forums, un sondage en ligne a été envoyé en amont à 460 adresses mail répertoriées d'élus et agents communaux.

Les 70 réponses reçues (soit 15 %) sur les différents sujets ont guidé les choix du SPCPF lors des ateliers experts, le lendemain.

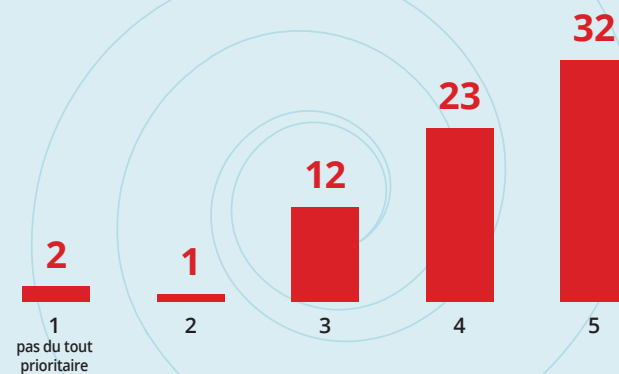
Les énergies renouvelables, l'impact du dérèglement climatique sur l'aménagement du territoire, la montée du niveau des océans, ou encore les problèmes de sécheresse ont été estimés comme des priorités.

### LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EST-ELLE UNE PRIORITÉ POUR VOUS ?



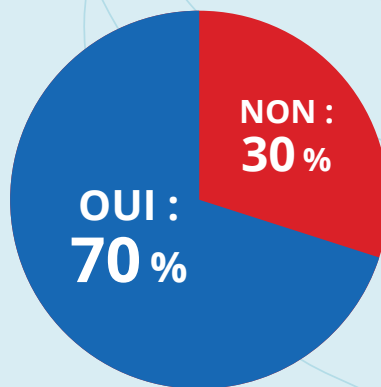
47 sur 70 = 67 % très prioritaire

### SELON VOUS, LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (ÉLECTRICITÉ, ESSENCE, GAZ), CONTIBUE-T-ELLE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?



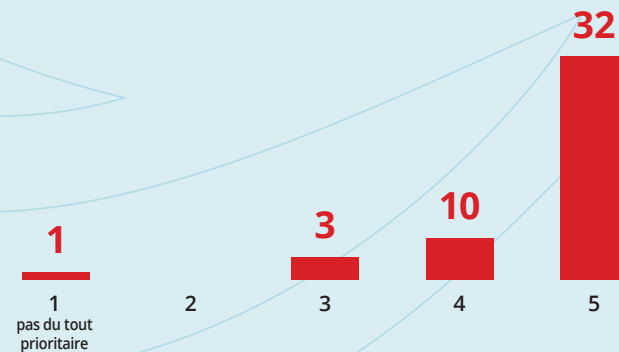
32 sur 70 = 45 % très prioritaire

### VOTRE COMMUNE RENCONTRE-T-ELLE DES PROBLÈMES DE SÉCHERESSE ?



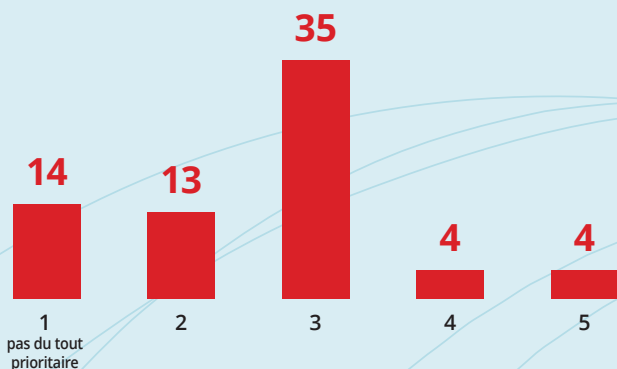
49 OUI ET 21 NON

### SELON VOUS, L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EST-ELLE UNE PRIORITÉ ?



54 sur 70 = 77 % très prioritaire

## PENSEZ-VOUS AVOIR SUFFISAMMENT D'INFORMATIONS SUR LA PROBLÈMATIQUE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

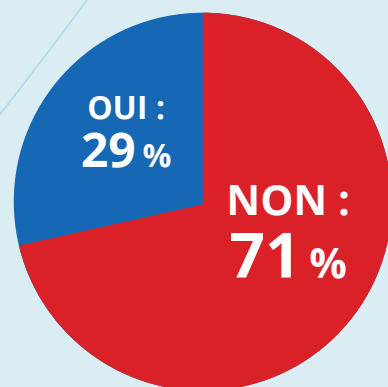


Résultat plus partagé avec  $14 + 13 = 27$  ce qui donne :  
 $27 \text{ sur } 70 = 39 \%$  des interrogés pensent ne pas avoir suffisamment d'informations.

Si l'on rajoute les 35, alors cela donne :  
 $62 \text{ sur } 70 = 89 \%$  qui ne sont pas ou peu informés sur les problématiques de la transition écologique.

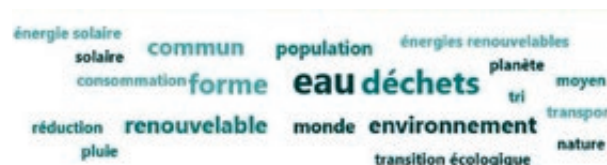


## AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE ?



## Les axes prioritaires

SI VOUS AVIEZ UNE BAGUETTE MAGIQUE, QUELLE SERAIT VOTRE PREMIÈRE ACTION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?



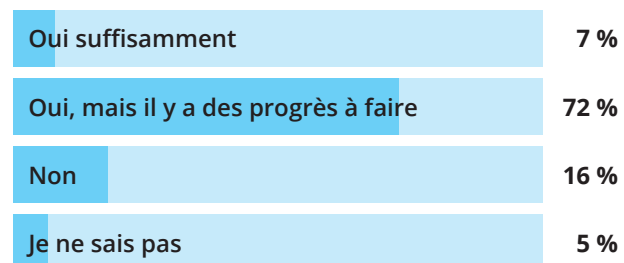
SELON VOUS, LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, C'EST (5 MOTS CLÉS AU MAXIMUM) :



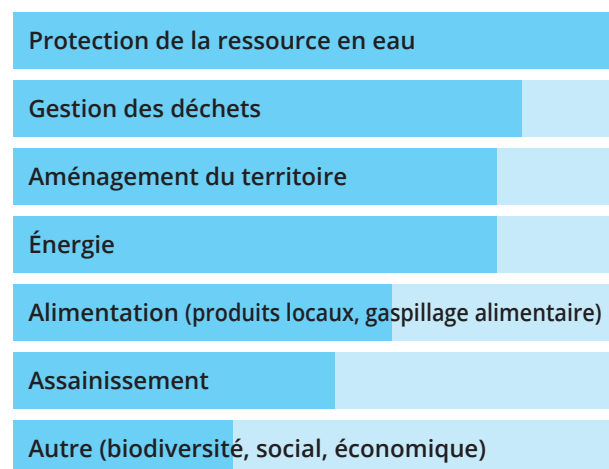


# Les axes prioritaires

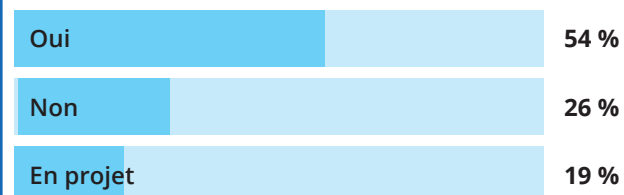
## POUR VOUS, Y-A-T-IL DES ACTIONS QUI CONTRIBUENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE ?



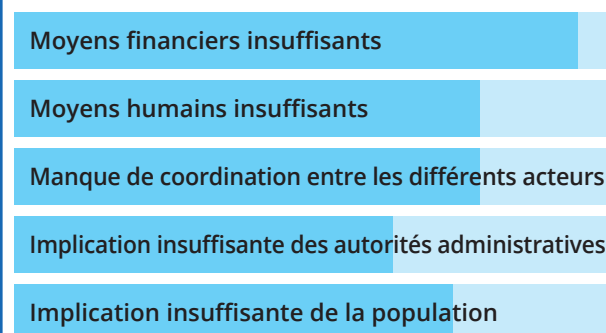
## POUR VOUS, IL FAUT AGIR DANS L'ORDRE DE PRIORITÉ SUIVANT :



## AVEZ-VOUS DÉJÀ MIS EN PLACE DES ACTIONS AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE (COMMUNE, ÎLE), QUI CONTRIBUENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?



## CLASSEZ SELON VOUS, LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES POUR RÉALISER LES ACTIONS SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Une fois les explications terminées, les groupes se sont formés naturellement, les connaissances ont été partagées, chacun a exprimé son point de vue.

Les réflexions en petits comités ont permis de faire émerger 16 sujets principaux, présentés ensuite sur un tableau, et discutés autour d'ateliers.

Un animateur et un rédacteur ont encadré les participants, qui ont ainsi pu livrer leurs retours d'expérience, et développer leurs idées.

## RANKA AUNOA Maire adjoint de la commune de Ua Huka

« Quelqu'un m'a dit : quand tu viens au congrès des communes, tu viens faire ton marché, et c'est vrai. Cette phrase-là m'a beaucoup marqué, car dans ta petite commune isolée, tu n'as pas réponse à tout, et c'est ce retour d'expérience qui nous permet d'éclairer certains sujets ».

# RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR LES 16 ATELIERS

## 1 L'installation de pontons solaires flottants à Kauehi (Fakarava)

Initiatrice du sujet :

**Mathilda TAUHIRO, 3<sup>e</sup> adjointe au maire**

Cette initiative, en lien avec le CRIOBE et portée par Total Énergies, prévue pour une durée de 15 ans, répondrait aux 2 principales problématiques de la commune associée.

La première est de régénérer les coraux, la seconde est de produire de l'électricité par une source de ravitaillement ; et ainsi répondre aux besoins de la population (coprahculteurs, etc.).

La commune de Kauehi a été désignée pour tester ce projet de pontons solaires flottants, (installation de 2 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur le dessus, et de pépinières de coraux sur le dessous).

Au-delà du renouvellement de la biosphère, cette proposition deviendra source d'emplois, car elle permettra de créer 3 postes en 3 ans : l'entretien technique des panneaux solaires, l'élevage et l'entretien des coraux, etc. Tous seraient formés par Total Énergies et le CRIOBE, lors d'une formation sur l'île de Moorea. La mise en place est proche (fin octobre), puisque les panneaux sont déjà dans le container, en route pour la Polynésie. Lors des échanges, ont été évoquées des préoccupations liées à l'ombre potentielle des panneaux solaires sur les coraux et aux mesures de protection en cas de cyclone. Le projet vise à résister aux vents violents et à la houle, en utilisant de nouveaux ancrages écologiques ; mais il n'est pas adaptable sur

toutes les îles, comme l'explique Gaston TONG SANG, tavana de Bora-Bora :

« À Bora-Bora, le projet d'installation de panneaux solaires pour un ponton flottant s'étalait sur une surface de 2 hectares dans le lagon, du coup c'était trop visible. Il ne faut pas que cette ombre impacte les coraux, ni les poissons. Le lagon n'est pas si grand, c'est un milieu fragile. On autorise par contre l'installation de panneaux solaires sur les toits. Concernant les bungalows sur pilotis, c'est différent, car c'est assez haut pour que l'ombre bouge facilement. En plus, cela sert de zone de nurserie pour les poissons ; les coraux se fixent sur les poteaux et attirent les poissons. »





## 2 La création d'une zone de pêche réglementée (ZPR) à Taputapuātea (Raiatea)

**Initiatrice du sujet :**  
**tāvana Armelle MASSE**

La commune est rurale, il y a peu de commerces. L'idée est de préserver les ressources marines par la mise en place d'une ZPR, et d'y associer la population pour la surveillance.

Il n'y a effectivement pas de moyens de surveillance sur l'eau, le maire est uniquement compétent dans la zone des 300 m.

L'objectif est de préserver, augmenter, insuffler le développement économique à l'intérieur, par la mise en place d'un programme éducatif visant à sensibiliser les enfants autour du leitmotiv suivant : prendre soin de la terre pour préserver les ressources marines.

La réglementation a permis d'augmenter la taille et le nombre de poissons dans la région, et de développer l'activité touristique liée à la pêche.

La population a accepté de reconduire ce dispositif pour 5 ans. Les écoles sollicitent la commune pour présenter les zones marines éducatives, comme celle de Taputapuātea, peuplée d'espèces maritimes rares. C'est un endroit pédagogique, où l'on fait venir des enfants d'ailleurs pour porter le message.

La perspective est de créer une école de la mer où tout le monde partagerait ses connaissances et les bons

usages de la mer ; les anciens transmettraient leur savoir-faire.

L'idée de mutualiser les moyens de surveillance entre les communes est soulevée, idée préférable à celle d'y associer directement les pêcheurs. La définition d'une ZPR avec l'implication des populations a réglé les difficultés rencontrées, notamment les problèmes de relations de voisinage liés à la pêche.



### 3 La protection du patrimoine par l'inscription à l'UNESCO des îles des Marquises

**Initiateur du sujet :**  
**Félix BARSINAS, tāvana de Tahuata**

À l'origine de cette initiative, les maires ont pris conscience de la valeur de leur patrimoine et de l'importance de le préserver à court, moyen et long terme, en particulier face à la diminution des ressources marines due à l'activité touristique. Ils ont reconnu la nécessité de fédérer les populations, les communes entre elles, les partenaires institutionnels, et les associations.

Enfin, les élus souhaitent pouvoir récupérer la gestion de la compétence du développement économique, qu'ils souhaitent raisonnée.

Le dossier d'inscription à l'UNESCO est en phase finale, avec l'arrivée des experts très prochainement.

Les participants envisagent la mise en place de comités de gestion avec l'ensemble des partenaires (État, Pays, population, tāvana et pêcheurs), de régulation de la consommation de produits de la mer (par le contrôle d'un rahui), et de labellisation des produits locaux. Le classement des Marquises répond à « un engagement à vouloir respecter son patrimoine culturel et naturel selon les valeurs universelles et exceptionnelles définies par l'UNESCO ».

La volonté de l'archipel est effectivement de promouvoir la culture comme référence et valeur d'identité. Le projet est soutenu par la population. La CODIM, aidée du FTE, dispose quant à elle d'une somme de 242 000 000 F.CFP pour financer cette régulation.





## 4 La sécheresse et le manque d'eau, en particulier aux Tuamotu

**Initiateurs du sujet :**  
**Raphaël VILLANT et Henri TUIEINUI**

Il s'agissait ici de trouver des solutions innovantes de fourniture d'eau face à la sécheresse qui s'aggrave avec des périodes de plus en plus longues sans pluie. En l'absence de lentilles d'eau, la récupération d'eau de pluie est donc cruciale.

Il y a 20 ans, le financement des cuves provenait de l'État pour 45 % et du Pays pour 5 %. Un constat a été établi sur la nécessité de réinstaurer une aide financière aux particuliers pour faciliter l'acquisition des cuves de récupération (parfois 5 par famille). Les participants souhaitent trouver des solutions communes pour l'ensemble des îles, en favorisant une utilisation raisonnée de l'eau (changer les comportements de la population). En effet, l'impact du changement climatique affecte l'ensemble de la Polynésie.

À Napuka, les difficultés concernent l'eau non potable, les citernes en béton, qui ne sont pas adaptées (nettoyages fréquents obligatoires, donc rejets des

eaux stockées), et la précarité des lentilles ; d'où l'urgence de trouver des solutions communes à l'ensemble des îles.

Fatu Hiva, au sud-ouest des Marquises, ne connaît pas la sécheresse contrairement aux autres îles des Marquises. Il y a plusieurs sources d'eau : rivières, nappes, etc.

En 1987, la commune a mis en place un système l'hydroélectricité, donc aujourd'hui 100 % d'énergie naturelle est distribuée dans les deux villages de l'île. Cependant, le débit ne suffit plus pour faire fonctionner les turbines hydroélectriques.



La commune de Faa'a et sa forte urbanisation partage les mêmes préoccupations de sécheresse, car le réseau est fuyard.

À Maupiti, le problème est le même : 300 citernes, 7 500 L, pour un coût de 86 millions F.CFP financés par l'Ademe, l'État et le Pays.

Cependant, même avec 14 forages communaux, il n'y a pas assez d'eau. Le Pays doit modifier la réglementation pour permettre l'utilisation des cuves d'eau de pluie pour les particuliers. Les élus se sont sérieusement interrogés sur l'avenir de la fourniture en eau pour les populations futures.

## 5 La création d'une scierie communale aux Gambier

**Initiateur du sujet :**  
**Vai GOODING, tāvana des Gambier**

Vai GOODING a évoqué l'importance de la mise en place d'une scierie communale en raison de la disponibilité de matières premières locales, notamment des champs de pinus à profusion.

L'étude tarifaire entre les bois locaux (taxés à 17 %), et ceux importés, montre un écart significatif (les prix de découpe du bois local sont comparés à ceux du bois importé : 1 000 F.CFP contre 300 F.CFP pour le bois local découpé).

La gestion humaine implique deux personnes pour la découpe et quatre pour l'abattage, mais des problèmes se posent quant au coût du fret (15 000 F.CFP le m<sup>2</sup>), au manque de matériel, au nombre considérable de commandes, et à la nécessité de reboisement.

Le pinus présente plusieurs avantages : il n'exige pas de traitement, et résiste entre 35 et 40 ans. Le bois local permettrait surtout de réaliser des économies non négligeables pour la commune (construction d'une scierie de 400 m<sup>2</sup>) et pour la population (construction de 2 Fare OPH à - de 13 millions).

Enfin, le pinus peut être un frein à la consommation (revenir à la capacité initiale de production). Avec l'expérience de la mairie de Papara, des projets futurs visent à évaluer les coûts de machines industrielles et à faire pousser des variétés différentes de bois pour répondre à la demande locale.





## 6 La construction d'une usine à biomasse couplée d'une rhumerie

**Initiateur du sujet :**  
**Cyril TETUANUI**

Ce projet de construction vise un double impact : valoriser les déchets verts en compost (notamment dans les îles hautes où le gisement est trop important), et fournir de l'énergie (avec une rhumerie alimentée par la chaleur produite). Pour ce faire, la fumée serait traitée en amont avant le rejet, les espèces nuisibles éliminées, et l'approvisionnement en matière première serait assuré. La matière première proviendrait du déchet vert né de l'élagage, des entretiens des espaces verts, et des bagasses.

Une étude a été lancée pour évaluer la disponibilité du gisement nécessaire.

Cette étude a permis de conclure à la faisabilité du projet si l'on ajoute les végétaux issus des plantations telles que le pinus. Il faut environ 4 kg de bois pour générer 1 kWh d'électricité.



Puis, il suffit d'adapter l'unité en fonction des souhaits de production.

Le financement pourra être garanti par une subvention au titre du FTE ; une société privée assurera l'exploitation de l'usine, et la commune mettra à disposition le foncier. Plusieurs usines existent déjà, à la Réunion notamment, où s'est rendue une délégation de la CC HAVA'I.

À Raiatea, il est envisagé la fabrication d'une usine permettant de produire 2 MW pour alimenter environ 1000 foyers.

Enfin, il a été précisé que deux ans de recherches et d'études de faisabilité seraient nécessaires pour la mise en place du projet, qui serait in fine adaptable aux îles Sous-le-Vent (CC HAVA'I), aux îles du Vent, aux Marquises, et aux Australes.

## 7 La gestion des déchets, autre sujet phare du congrès

**Initiateurs du sujet :**  
**Victoire LAURENT, adjointe à la mairie**  
**de Faa'a, et Teddy TEHEI, Paea**

La commune de Faa'a s'efforce de limiter la production de déchets en appliquant la règle des 3 R (réduire – réutiliser – recycler) et en recourant à un système de pesage pour mieux comprendre les habitudes des citoyens. Il n'y a pas de bac gris et vert, mais une poubelle bleue avec une puce, qui pèse la production de déchets. Ce procédé a permis la diminution du tonnage du ramassage des déchets par deux.

De plus, il est expliqué comment les vêtements usagés sont triés et réutilisés, créant ainsi des emplois au sein de l'association gérant ce processus.

Afin de réduire l'envoi de déchets vers la décharge, plusieurs idées ont été évoquées, comme la mise en place de composteurs ou de potagers partagés avec la création d'une pépinière communale pour fournir des plants. Ces idées se sont néanmoins heurtées à un manque d'informations et d'explications envers la population. Les participants soulignent l'importance des tāvana dans l'éducation et l'accompagnement vers la réduction des déchets, et l'incitation à la consommation locale (cours dans les écoles, etc.).

À Rimatara, comme aux Tuamotu, sans CET, les déchets doivent d'abord être triés et ensuite rapatriés. Des négociations ont été faites avec les armateurs pour rapatrier gratuitement.

- Témoignage de Nukutavake : « Les boîtes en métal (pas en alu) sont écrasées et mises dans les jeunes cocoteraies. Mais aujourd'hui, nous n'arrivons plus à différencier le fer et l'aluminium donc, en attendant, nous les entreposons sans recouvrir. Pour les déchets verts, il y a le composteur, et les déchets encombrants sont stockés en attente d'un rapatriement par le Pays. »
- Témoignage de Rurutu : « Il faut bien déterminer les types de déchets et le périmètre des compétences (Pays ou communes). Il y a des zones pour collecter les bouteilles, et la commune est à la recherche d'un appareil qui peut transformer les caissons en sable. (Comme Technival et leurs nouvelles technologies de recyclage).

Enfin, une autre réflexion commune des tāvana porte sur l'utilisation trop fréquente des bouteilles en plastique : il faudrait peut-être revenir à la consigne en verre pour diminuer les déchets, comme cela a déjà été fait avec les sacs en plastique ; durcir la législation et surtout engager la responsabilité de chacun.





## 8 Des solutions contre la montée des eaux

**Initiateur du sujet :**  
**Siméon MANUTAHU,**  
**5<sup>e</sup> maire adjoint de Makemo**

La montée des eaux a de grosses conséquences sur les îles, en particulier aux Tuamotu, où des solutions sont envisagées pour répondre à plusieurs objectifs :

1 / Préserver le littoral.

2 / Sécuriser la population en cas d'inondations ou de catastrophes naturelles (refuges ou abris cycloniques).

3 / Sensibiliser la population et les pouvoirs publics – faire évoluer la réglementation et les coopérations avec le Pays en matière d'autorisations de prélèvement.

4 / Sensibiliser sur les risques et causes de l'érosion des plages dans les îles, mais également des sols, notamment à cause d'une agriculture non raisonnée qui nécessite le défrichage des terres.



À Fakarava : les prélèvements de sable ont eu pour conséquences la baisse du niveau du littoral, la disparition des barrières de protection en cas de cyclones, et l'intrusion de la mer dans les terres.

À Makemo, la fabrication provisoire des digues côté lagon devient de plus en plus difficile compte tenu de la réglementation. Face à ces différentes problématiques, des réponses existent, telles que le

prélèvement de sable à une distance de 30 mètres du rivage, la plantation de cocotiers pour stabiliser les plages, la construction de digues côté lagon, et l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Il est également souligné l'importance de prendre en considération l'avis de la population locale lors du choix des emplacements pour les prélèvements de sable.

## 9 La transition alimentaire et le goûter 100 % local

**Initiateur du sujet :**  
**Bruno FLORES, maire de Raivavae**

Cet atelier met en avant des initiatives visant à promouvoir une alimentation locale dans les écoles. L'idée principale est d'impliquer les parents dans une nouvelle démarche de consommation, et de favoriser les échanges entre élèves de différentes communes.

À Raivavae, dans les écoles, la fourniture de produits locaux, la préparation du goûter et leur distribution sont assurées bénévolement par tous les parents d'élèves, répartis entre les quatre villages. Ils sont totalement investis, et incités à planter des arbres fruitiers plutôt que des fleurs.

De plus, les parents participent à la cantine scolaire : un village par mois amène des produits gratuitement à l'école.

Des jardins potagers ont été mis en place au sein des écoles ; mais certaines contraintes financières et logistiques demeurent, notamment pour les

établissements de grande taille, ou pour les communes qui n'ont pas la disponibilité suffisante en produits locaux.

Aussi, selon les participants de Rimatara et Taiarapu, se posent les questions de l'allergie alimentaire, de pertes si les enfants n'aimaient pas, et du peu de foncier à disposition des communes.

**Victoire Laurent :**  
**« Toutes les municipalités ne peuvent pas planter tous les produits. Ce serait intéressant que des communes se spécialisent pour faire bénéficier toutes les écoles de Tahiti (taro, coco, etc.). »**

Les élus des Îles du Vent, quant à eux, insistent sur l'importance du rôle et de l'éducation des parents, qui doivent suivre le mouvement et être les premiers vecteurs du bien manger.





## 10 La transition vers des sources d'énergie plus durables

### Initiateurs du sujet :

tāvana Walter TAPUTAPUAREI (Haapiti)  
et tāvana Simplicio LISSANT (Punaauia)

Les participants mentionnent l'importance d'identifier les pôles énergivores des bâtiments municipaux et de trouver des fonds pour financer des projets d'énergie renouvelable. Pour réussir cette transition, ils insistent sur la nécessité de prendre des décisions éclairées et non hâtives, en collaborant avec des experts et en évaluant les coûts à court, moyen et long terme. Selon eux, il est essentiel de ne pas négliger quelques étapes :

- Des études préalables pour recenser les bâtiments énergivores et leur qualité environnementale, afin de dégager les solutions les mieux adaptées et les plus durables.
- Partir de l'origine du problème, étudier dès le départ les solutions pour éviter ensuite d'accroître les coûts, et ainsi utiliser les fonds dans des projets de la commune à destination des populations.
- Veiller à ne pas se laisser convaincre sur des projets à la mode.
- Prendre conseil auprès de la DIP.

Pour tendre vers des sources d'énergie plus durables, les tāvana envisagent différentes options, y compris l'hydroélectricité, l'énergie solaire et éolienne (à l'instar de l'école bioclimatique de Moorea), l'éclairage public par LED, etc.

La commune de Mahina a engagé un « Plan climat » avec une analyse énergétique qui a conclu que les pompes de forage étaient très coûteuses : environ 40 millions F.CFP. Pour alléger la facture et réaliser des économies de 25 millions F.CFP, la commune a exploité des galeries drainantes (aménagements de captage des eaux souterraines pour ne plus avoir à utiliser les pompes de forage).

Rangiroa a déjà commencé à équiper les bâtiments en photovoltaïque, en signant avec le concessionnaire pour 75 % de production d'énergie propre ; elle souhaite aussi travailler sur les 25 % restants en utilisant l'huile de coprah.

Enfin, les freins administratifs, fonciers, et financiers sont également évoqués comme des défis à surmonter.



## 11 La distribution d'eau potable

**Initiateurs du sujet :**  
**Gaston TONG SANG (Bora-Bora)**  
**et Jerry GOODING (Gambier)**

L'eau potable est une compétence vitale que les communes doivent assurer, mais les menaces liées à sa distribution sont nombreuses, particulièrement à Bora-Bora.

Face à la faible disponibilité des ressources et aux problèmes sanitaires qui en découlent, plusieurs solutions adaptables en fonction des îles ont été abordées. Les principaux éléments qui en ressortent sont :

- La nécessité d'avoir de la technicité au sein des communes si elles veulent mettre en régie les systèmes d'osmose inverse\*, c'est le cas des Tuamotu.
- La possibilité d'exploiter la constitution d'une lentille d'eau douce sur les motu de plus de 300 m de largeur.
- La réutilisation de l'eau issue des stations d'assainissement pour l'agriculture à Bora-Bora.

Les solutions évoquées concernent le forage (une vingtaine à Bora-Bora malgré la présence d'une nappe phréatique inférieure à la mer), et l'obligation pour les usagers de payer pour l'eau depuis janvier 1991.

Aussi, la commune cherche à développer l'économie locale pour permettre aux habitants de payer leur consommation, tout en instaurant une tarification incitative pour encourager une utilisation responsable de l'eau.

Bora-Bora gère un mix d'eau de forage et d'eau d'osmose inverse en fonction des précipitations pour constituer sa réserve d'eau douce.

Jerry GOODING précise néanmoins que certains villages ne sont pas connectés au réseau d'eau, et que la commune fournit 15 citernes par an pour les familles. Enfin, dans les Tuamotu, la fourniture d'eau potable est difficile en raison de la sécheresse, bien que l'OMS recommande des normes de qualité. Une dérogation a été accordée pour utiliser l'eau de pluie malgré les préoccupations sanitaires.

\*L'osmose inverse est un système de filtrage de l'eau naturel et simple qui permet de retenir les impuretés présentes dans l'eau pour ne laisser passer que les molécules d'eau.

Pour obtenir ce résultat, on utilise la pression hydraulique pour forcer l'eau à circuler à travers une membrane semi-perméable. Celle-ci retient alors les particules jusque-là contenues dans l'eau et que la différence de pression empêche de traverser.







## 12 Le transport et la mobilité verte

**Initiateurs du sujet :**  
**Evans HAUMANI**  
**et Karen MOU (Moorea)**

Cet atelier aborde la question de la mobilité durable sur l'île de Moorea.

Rapidement, un dilemme se pose entre le développement économique et la préservation de l'environnement.

Les participants discutent du cas du transport public, de l'impact sur l'environnement, et de congestion routière.

Les week-ends, les parkings et les routes sont saturés : environ 30 000 personnes circulent sur la commune de Moorea, alors qu'en semaine, il n'y a pas de problème particulier.

Le réseau de transport public terrestre est actuellement géré par un prestataire privé, qui mutualise le service avec la DGEE.

Aussi, l'éventualité soulevée est celle d'un transfert de compétences vers la commune pour la gestion des transports publics, et la possibilité de les rendre gratuits (malgré les difficultés liées aux obligations du CGCT).

Ensemble, les communes de Moorea, Taputapuātea, Bora, et Mahina proposent plusieurs idées, comme élargir les routes, créer des pistes cyclables, limiter le nombre d'arrivées et taxer les véhicules venant de l'extérieur. Moorea souligne néanmoins les problèmes d'investissement quant à l'acquisition de bus, et le fait que les prestataires ne soient pas intéressés par le transport scolaire.

À Bora-Bora, le transport est assuré par des navettes maritimes solaires.

L'agence OPUA fournit quant à elle des explications sur la création d'un transport public gratuit, ce qui éviterait les frais de gestion notamment liés à la billetterie.

## 13 L'élevage intensif et la gestion des animaux en divagation

**Initiateurs du sujet :**  
**Françoise AH-SCHA (Nuku Hiva)**  
**et Félix BARSINAS (Tahuata)**

La CODIM présente son plan stratégique concernant l'élevage intensif, notamment avec la valorisation de la viande de chèvre, et de son faible impact écologique (l'animal se nourrit principalement de plantes envahissantes).

L'organisation actuellement en place vise l'auto-suffisance, et contribue à la fois à la préservation de l'environnement et de l'écosystème, à la gestion de la divagation animale, et à l'approvisionnement en viande pour la cantine scolaire.

Les participants mettent en lumière des problèmes tels que le transfert de compétences (DAG), et la question foncière (terre domaniale).

Des projets futurs envisagent de développer l'économie locale et la filière caprine, donc de réduire la consommation de la population en viande importée, et d'augmenter le taux de pénétration des produits locaux en vue d'une transformation de la restauration scolaire.







## 14 Les déchets perlicoles

**Initiatrices du sujet :  
les communes d'Arutua  
et de Nukutavake (Tuamotu)**

Tout le monde est impliqué dans la gestion et la valorisation des déchets.

Le Pays et les communes travaillent déjà ensemble pour collecter et traiter les résidus perlicoles : les perliculteurs assurent eux-mêmes le recyclage de leurs déchets, la commune les récolte, et le Pays les rapatrie ensuite. Cet atelier a pour but de répondre à trois objectifs principaux :

- Valoriser les déchets perlicoles.
- Responsabiliser les perliculteurs et les fournisseurs.
- Partager équitablement la gestion entre acteurs.

Des solutions sont en place aux Tuamotu pour responsabiliser les perliculteurs, en les obligeant à prendre en charge leurs déchets, et en imposant des taxes aux revendeurs pour contribuer au coût du traitement.

Les participants évoquent aussi la nécessité de sanctionner les perliculteurs qui ont fait faillite sans ramasser, car il est facile de les identifier.

Aussi, il n'y a pas encore de véritable technique pour réutiliser les déchets, mais il existe de petites astuces : du mobilier, des ombrières, des cordages, des grillages...

Finalement, le problème majeur n'est pas lié à la collecte, mais plutôt au stockage.

Face à cela, la commune d'Arutua, par exemple, a fait le choix de composter les nacres pour limiter les odeurs inhérentes à leur dégradation.

À Makemo, des bateaux ont été mis à disposition pour aider les perliculteurs à assurer la gestion et le rapatriement de leurs déchets, qui peuvent aussi être transformés en bacs (par la société Tura Ora).

L'importance de l'éducation et de la sensibilisation de la population est mise en avant (travailler les mentalités), ainsi que la nécessité de repenser la logistique des concessions perlicoles.

## 15 L'incinération et la valorisation des déchets

**Initiateur du sujet :**  
**Pitori GIBERT (CC HAVA'I)**

À travers l'expérience de Pitori GIBERT à Huahine, cet atelier se concentre sur la gestion des déchets, en particulier par l'incinération.

Le constat est fait : beaucoup de déchets sont non traités, et enfouis directement sans traitement.

L'incinération par le CET est une solution, mais pas la meilleure qui existe. Néanmoins, le CET doit être maintenu pour l'enfouissement des résidus ultimes une fois le traitement effectué par l'incinérateur.

La mise en place d'un incinérateur rallongera quoi qu'il en soit la durée de vie du CET par 5, voire plus.

À ce jour, celui de Raiatea a une durabilité estimée à 20 ans.

Un voyage d'études réalisé récemment à Saint-Barth a permis de rendre compte de la faisabilité technique d'un incinérateur pour le gisement des déchets des Îles-Sous-le-Vent, soit environ 6 000 tonnes.

Il est proposé de créer une SEMOP\* avec la participation de la CC HAVA'I, du Pays et de Bora-Bora.

Pour le procédé, l'incinération ciblerait principalement les résidus après une maintenance de l'unité (3 semaines chaque année compensées par le CET). Le processus implique un démarrage au carburant, un circuit fermé, et une autoconsommation. Il est souligné que l'unité demande un suivi et une exploitation par des experts. Les fumées sont traitées selon les normes européennes, et la SEMOP récupérerait les déchets de chaque commune sous forme de ballots. Une superficie de 1000 m<sup>2</sup> est nécessaire.

Cependant, le financement s'avère être un obstacle majeur : en termes d'investissement, il faut compter environ 3 milliards F.CFP. La première solution reste la prévention par le tri des déchets.

\*Une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) est une structure juridique de droit privé créée pour une durée limitée par une ou plusieurs collectivités territoriales françaises en vue de la conclusion et de l'exécution d'un contrat public.





## 16 Les avantages de l'apiculture

**Initiateurs du sujet :**  
**Nicole ROURA (Huahine)**

Cet atelier met en lumière les avantages liés à l'apiculture naturelle et bio. L'objectif principal est de prioriser les bienfaits de la nature et de ses composantes dans un intérêt de santé, d'agriculture et de biodiversité.



Il cible trois ambitions :

- Accompagner les habitants dans les projets liés aux abeilles.
- Protéger les abeilles dans tous leurs aspects (évolution des comportements, du cadre réglementaire, sanitaire).
- Sensibiliser la population et les institutions sur l'utilisation bienveillante des abeilles, dans une perspective de développement durable.

Pour ce faire, les éléments importants sont détaillés :

- Faciliter la mise en place de projets liés aux abeilles (matériel, accompagnement, suivi, formations, foncier, aide...).
- Le positionnement et le soutien du Conseil municipal en coopération avec les instances du Pays sur les initiatives liées aux abeilles (décisions sur les mesures d'accompagnement - positionnement sur un cadre réglementaire à respecter, etc.).
- Respect de l'environnement, des espèces et de leur mode de vie naturel.

Les élus de Huahine partagent leur expérience en ce sens : un projet de serres pilotes est en cours.

Il vise à promouvoir une agriculture raisonnée en utilisant les abeilles pour la pollinisation des fruits à l'intérieur des serres.

La commune développe aussi des ruches individuelles dans les quartiers prioritaires.

La nécessité de réduire l'utilisation de pesticides est également soulignée, ainsi que l'importance de sensibiliser les élus et la population aux bonnes pratiques apicoles.







## VAI GOODING tāvana de Rikitea, Gambier :

« L'eau potable est un problème majeur aux Gambier, nous avons les mêmes problématiques que tāvana Tong Sang de Bora-Bora, qui a délégué la gestion de l'ensemble des services liés à l'eau potable et aux eaux usées à une entité privée. Cela ne veut pas dire que nous allons suivre le même chemin, mais nous avons eu des solutions au travers de cet atelier. »

## Paroles d'élus à la suite des forums ouverts

Bora-Bora fait figure d'exemple, car la commune fait face à une pression constante en matière de consommation d'eau potable, qui s'explique par la baisse de la pluviométrie, le développement touristique et la croissance démographique.

Vai GOODING a ensuite animé l'atelier sur la scierie communale de Rikitea, en place depuis 2017 :

« La matière première est à Rikitea, il suffit d'avoir les bons moyens pour découper le bois, notamment les pinus. La découpe est très lente, nous n'avons pas le matériel adéquat comme dans les grandes entreprises. »

Il a effectivement insisté sur le tarif du bois importé et du fret pour l'envoyer à Rikitea :

« Les maires prennent conscience des problématiques qu'ils rencontrent, et je m'aperçois que ces problématiques ne sont pas que dans les archipels, mais aussi dans les grandes communes de Tahiti ; maintenant, il faut trouver des solutions, et des finances. »

« Bon courage à nous tous, les tāvana, il faut aller de l'avant, on n'a pas le choix, le monde change. »

« Faaitoito ia tatau tāvana ma »

## SIMEON MANUTAHĪ de Makemo, Tuamotu

« Nous cherchons des solutions contre la montée des eaux aux Tuamotu, les atolls sont plats, il n'y a pas de montagnes. Nous avons construit des digues, mais la houle est trop forte. L'île de Tahiti n'a pas les mêmes problématiques que nous, leurs mesures ne sont pas forcément reproductibles aux Tuamotu. Nous avons mis en place des abris anticycloniques en hauteur pour protéger les populations, mais ça ne résout pas les problèmes de montée des eaux côté lagon. »

Siméon MANUTAHĪ s'est ensuite rendu à l'atelier sur l'alimentation saine et durable, qui proposait des solutions pour valoriser les produits locaux. La commune de Makemo est encore dépendante de l'importation, et souhaiterait pouvoir compter sur le projet de restauration scolaire :

« Ce congrès est intéressant, on a beaucoup d'échanges avec des tāvana qui ont appris et ont évolué, j'ai recueilli leurs idées avec l'espoir de les ramener chez moi. Notre meilleur partenaire pour réaliser ces projets reste la commune. »

## LEONARD PITO 4<sup>e</sup> adjoint au maire de la commune de Koumak, Nouvelle-Calédonie

« Quand nous sommes élus, nous n'avons pas une seule mission, nous sommes polyvalents. Les maires de communes sont les plus proches de la population, et il est important de les convier à de tels événements. »

Je suis originaire de Faa'a, mais installé en Nouvelle-Calédonie depuis 1970. Le Fenua et nous faisons partie de l'Océanie, du Pacifique.

Nous n'avons pas les mêmes contraintes, mais ce congrès est enrichissant en tous points, on prend toutes les nouvelles informations.

Nous allons relayer dans nos îles ce que l'on a appris ici sur l'eau, sur l'énergie ; nous n'allons pas le garder pour nous, le plus important reste la communication.

Vous êtes les bienvenus chez nous. »



## RANKA AUNOA Maire adjoint de Ua Huka

Tāvana AUNOA s'est directement dirigé vers l'atelier du village de l'eau : « Dans mon île, l'eau est un défi. Aux Marquises, c'est la ressource la plus importante. L'eau c'est la vie. »

« Ce village de l'eau était un partage d'idées, il m'a permis de savoir comment aller vers de nouvelles ressources. Avec les effets du réchauffement climatique, nous sommes obligés de nous diriger vers de nouveaux procédés : il est crucial d'avoir des solutions alternatives, comme cet outil qui permet de sonder le sol et de voir les nappes phréatiques existantes.

C'est toujours un réel plaisir de venir au congrès des communes, nous rencontrons des amis, de nouveaux élus, on apprend des autres, on partage. Ces retours d'expérience permettent d'éclairer certains sujets qui sont traités au quotidien dans les communes isolées. »

Ranka AUNOA a aussi participé à l'atelier sur l'aménagement du territoire, animé par tāvana de Teva I Uta :

« Nous sommes dans la même vision, celle des communautés de communes. La différence c'est que nous sommes des îles. La CODIM a assumé ses responsabilités en prenant en charge le transport maritime interinsulaire de notre archipel. »

« Je tiens à remercier les agents du SPCPF, les élus formateurs, toujours souriants, efficaces, ce sont de réels amis. Avec eux, le discours est franc, libre, on n'hésite jamais à les solliciter. »



## ARTIGAS HATITIO tāvana de Rimatara

« Si l'on parle de transition écologique, tous les thèmes sont intéressants. »

Artigas HATITIO s'est tourné vers l'atelier sur le traitement des déchets, notamment pour la problématique des coûts de rapatriement pour les îles éloignées :

« J'ai voulu partager mon expérience, la façon dont j'ai amené la population vers le tri sélectif. À Rimatara, nous fonctionnons avec les PAV, il a fallu trouver des partenaires, surtout pour le rapatriement des déchets recyclables, gratuits 2 fois par an. J'ai aussi pu obtenir un fonds qui m'a permis de rapatrier certaines carcasses de véhicules. »

Il s'est ensuite dirigé vers le Village de l'eau, et la présentation du tāvana de Bora-Bora sur sa gestion de la ressource :

« Bora a sorti la tête de l'eau. L'eau est l'or d'aujourd'hui. Une commune qui n'a pas d'eau est une commune qui ne pourra pas vivre. »



Enfin, il a souligné la pertinence des forums ouverts :

« Nous savons que nous ne sommes pas seuls et que les idées des autres tāvana peuvent nous enrichir. La transition écologique était un sujet parfait pour ce congrès : il faut que l'on arrive à vivre avec la nature, on doit se réinventer et continuer de préserver nos ressources. Chacun à notre niveau, nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice. »



# INTERLUDE







## Les visites du territoire de Tairapu-Ouest

Cette année, à la demande du Président du SPCPF, l'accent a été mis sur la découverte du territoire de Tairapu-Ouest. Durant deux demi-journées, le congrès a octroyé une pause aux participants, qui se sont dirigés vers les nombreux centres d'intérêt de la commune-hôte. Les différentes visites comptent aussi parmi les moments forts de cette semaine.

| MERCREDI 13h30-16h30   | JEUDI 14h00-16h30  |
|--|--|
| <b>Visite de l'IFREMER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions de Philippe MOAL et Guillaume MITTA</li> <li>- Présentation de l'Ifremer (15 min)</li> <li>- Focus sur les activités de l'Ifremer avec projection de 4 capsules vidéo (20 min)</li> <li>- Échanges (10 min)</li> </ul> | <b>Intervention de la ministre des Sports</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du dossier de candidature pour les JO 2024 (30 min de présentation et 15 à 30 min d'échanges)</li> </ul>                                 |
| <b>Quai de Vairao</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Départ en bateau du quai de Vairao</li> <li>- Présentation des bassins de Tahiti marine Products et des élevages d'holothuries et de paraha peu</li> </ul>  | <b>Visite du Marae Nuutere de Vairao</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Départ en bateau du quai de Vairao</li> <li>- Présentation des bassins de Tahiti marine Products et des élevages d'holothuries et de paraha peu</li> </ul> |
| <b>Intervention de la DRM</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention de la Direction des ressources marines / en extérieur</li> <li>- Présentation des activités et travaux de la DRM sur les espèces de poissons (paraha, nanue), les huîtres et les algues</li> </ul>                   | <b>Contes et légendes de Tairapu-Ouest</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chez Hinano VIVISH, épouse LÉBOUCHER à Toahotu</li> <li>- Collation préparée par les élus de Toahotu</li> <li>- Ambiance musicale d'antan</li> </ul>     |

Mercredi après-midi, les congressistes se sont divisés en trois groupes. À tour de rôle, un premier groupe a assisté aux présentations des activités de l'**IFREMER** par Philippe MOAL (directeur de l'Institut) et Guillaume MITTA (directeur de recherche).

Les recherches proposées par l'IFREMER sont en lien avec la thématique du congrès, car elles portent sur l'impact du changement climatique et du microplastique sur les espèces marines. Certaines unités de l'Institut se spécialisent dans les crises sur les espèces, notamment celle des crevettes.

La **Direction des ressources marines** est intervenue auprès du second groupe pour présenter ses travaux sur les différentes espèces de poissons : par exemple la nurserie qui fait grossir les huîtres perlières ou encore la culture d'algues pour alimenter les espèces marines. La DRM assure principalement la gestion et la préservation des activités liées aux secteurs de la pêche hauturière, côtière et lagunaire, de la perliculture et de l'aquaculture.

Le troisième groupe a quitté le quai de Vairao en bateau pour découvrir la ferme d'aquaculture **Tahiti marine Products**. Reconnue pour la qualité de ses élevages, l'exploitation d'holothuries et de Paraha peu (espèce lagunaire rare), connaît une croissance régulière.



Avec le lancement d'un projet en 2020 pour développer la production d'une espèce locale de rori blanc à mamelles : *holothuria fuscogilva* en partenariat avec l'IFREMER et la Direction des ressources marines, la société est pionnière dans cet élevage aquacole.

Dans le Pacifique, l'espèce, classe protégée, est la première ressource marine océanienne après le thon.

Jeudi après-midi, après l'intervention de la ministre des Sports, les congressistes ont visité le Marae Nuutere de Vairao. Ils se sont ensuite rendus à Toahotu, chez Hinano LEBOUCHER, véritable figure culturelle.

Elle leur a ouvert les portes de sa maison, devenue au fil des années un petit musée, pour partager un moment autour des contes et légendes de Taiarapu-Ouest.





“ Pendant 16 jours, la vie au bout de l’île sera bouleversée. Notre objectif, avec les tāvana, est de faire en sorte que ce bouleversement soit anticipé, pour permettre à la population de continuer à vivre au mieux, car tout le monde n’est pas engagé dans ces Jeux.”

## Zoom sur Teahupoo



Dans la continuité de la première réunion publique qui s’est tenue le vendredi 15 septembre à Teahupoo, la ministre des Sports, Nahema TEMARII, a présenté le cadre dans lequel s’inscriront les futurs Jeux olympiques. Face à une population soucieuse de cet événement, il a été primordial pour les décideurs de considérer le territoire d’accueil et son patrimoine.

La ministre a souhaité repositionner les éléments dans leur contexte. La commune de Taiarapu-Ouest accueillera effectivement prochainement une masse humaine qu’elle n’a pas l’habitude de recevoir. Dès le 26 juillet 2024, en fonction de la houle, 24 surfeurs et 24 surfeuses, dont Vahine FIERRO et Kauli VAAST, disputeront les épreuves olympiques. Après un travail de repérage et une étude sur les impacts sous-marins, il a été décidé que les athlètes logeront sur l’Aranui, qui fera office de village olympique.

Nahema TEMARII a ensuite dévoilé l’historique du dossier de candidature :

**Juin 2019** : appel à candidatures lancé par Paris 2024.

**Septembre 2019** : la Polynésie française a transmis son dossier de candidature.

**Décembre 2019** : le comité organisateur Paris 2024 a approuvé la tenue de l’épreuve de surf à Teahupoo.

**3 mars 2020** : la commission exécutive du CIO (Comité International Olympique) a validé le site de Teahupoo.

**16 août 2022** : en compagnie de Tony ESTANGUET, un protocole relatif à la partie sécurité a été signé.

**17 août 2022** : signature d’une convention de cadre.

**30 novembre 2022** : signature d’une convention d’objectif qui est venue préciser la convention de cadre.

Le Pays, Paris 2024, l’État, la commune de Taiarapu-Ouest et la communauté de communes Terehēamanu travaillent main dans la main pour utiliser ces Jeux comme un accélérateur de projet, ou bien comme un tremplin pour développer d’autres secteurs.

Pour cela, il a été important d’établir et de définir les rôles de chacun :

- le Pays : les infrastructures territoriales, sportives, la promotion, le plan de transport, la réglementation nautique, l’appui médical ;
- l’État : l’analyse des risques, la sûreté des JO hors site, la protection des personnes et des biens, la protection des espaces aériens et maritimes, la sécurité routière, le soutien financier ;
- la commune de Taiarapu-Ouest : l’adduction d’eau potable, l’occasion de retravailler la partie canalisation, les travaux d’acheminement de la fibre ;
- la communauté de communes Terehēamanu a profité de cet événement pour travailler l’assainissement des eaux usées afin d’obtenir le label Pavillon Bleu.

Malgré les engagements des organisateurs, certaines inquiétudes demeurent, comme l'impact des travaux sur l'environnement du Fenua Aihere, et sur la zone de rahui. Selon la ministre, les nouvelles installations ont été étudiées afin de développer le territoire sans le dénaturer : « Chacune des organisations internationales doit avoir en tête la responsabilité environnementale et sociétale. Les projets doivent être faits si, et si seulement si, nous avons quelque chose à y gagner, un héritage matériel parfois essentiel à la vie des habitants. » À la demande de la population, il n'y aura pas de village olympique, pas de tribunes, pas de chenal creusé, mais différentes restaurations : la passerelle piétonne, la tour des juges livrée en mai 2024 qui fait partie des enjeux cruciaux de cet événement, la rénovation de la marina de Teahupoo, qui à terme pourra accueillir 56 bateaux, l'aménagement de la Pointe Riri, etc. « Les JO, ce ne sont pas seulement des chiffres qui font peur, il faut aussi communiquer sur les belles choses, comme ce programme de labellisation destiné à l'éducation, à la jeunesse, et au sport. »

- **label Terre de Jeux 2024** : programme opérationnel pour rendre la pratique du sport accessible à tous ;
- 16 communes ont été labellisées, ainsi que le Pays, en sa qualité de pays hôte ;
- un programme destiné aux écoles : 89 établissements scolaires labellisés **Génération 2024** : rajouter 30 minutes d'éducation physique et sportive par jour ;

- **le Fonds de financement Impact 2024** pour des formations de monitorat ;
- l'appel à projets par l'Agence France Développement pour l'acquisition de piscines amovibles dans les quartiers prioritaires, afin de permettre aux enfants de Tahiti et des îles éloignées d'apprendre à nager.

Par ailleurs, la ministre a souligné que ces JO sont une chance incroyable à saisir pour la jeunesse polynésienne organisatrice, qui sera en capacité, dans le futur, d'œuvrer pour de telles organisations au titre du Pays. Il était jusqu'ici très compliqué de les amener dans des organisations internationales, mais cette année, les compétences seront transférées en local.

Enfin, dès novembre, un kiosque d'informations (dont le nom reste encore à définir) sera mis en place à Teahupoo pour renseigner la population. Il sera surtout propice aux entrepreneurs de la région, dont les différentes activités seront proposées aux visiteurs. La fameuse question « où est la vague ? » trouvera désormais réponse.

Le 13 juin 2024, la flamme olympique sera pour la première fois de l'histoire en Polynésie. Il y aura d'abord une cérémonie avec les habitants de Teahupoo qui imprégneront la flamme de Mana, avant qu'elle ne soit acheminée vers Papeete. Ces images feront le tour du monde.







## Le ma'a, une pause méritée au creux de la vague

Cette année, les repas se sont aussi pleinement inscrits dans la thématique du congrès.

Sans exception, ils ont tous été uniquement préparés à base de produits locaux, et présentés sous différentes formes.

La mise en avant de la restauration collective et de la valorisation des produits locaux a répondu à plusieurs objectifs :

- profiter de la vitrine du congrès pour promouvoir le patrimoine culinaire sous plusieurs formes ;
- mettre à l'honneur le savoir-faire des chefs cuisiniers communaux ;
- partager des recettes à base de produits locaux qui pourront être reproduites pour les enfants ;
- inciter les communes à servir plus de produits locaux dans les cantines ;
- agrandir le réseau des chefs cuisiniers communaux créé en 2022 (12 en 2022, 24 en 2023, issus des 5 archipels de la Polynésie) ;
- poursuivre la montée en compétences des chefs cuisiniers en les alimentant de nouvelles recettes et en les faisant participer à des ateliers culinaires ;

Afin de mieux les connaître, il était important pour l'élue formatrice Doris HART, de les présenter tour à tour :

**“ Je voudrais souligner la volonté et le dynamisme de cette équipe. Ils ne se sont pas engagés pour faire semblant, ils se sont engagés dans la créativité, dans le partage, pour que ce congrès soit une réussite. ”**

**Cyril TETUANUI :**

**« Le congrès fut riche intellectuellement, mais aussi riche pour les papilles. »**



## Menu

La restauration collective et les produits locaux à l'honneur !



|                 | Entrées   | Plats  | Accompagnements   | Desserts                                       |
|-----------------|---|--|---|--|
| <b>Lundi</b>    | Salade composée<br>Cake aux feuilles de Jafa et chèvre                              | Terrine de poisson, sauce curry au lait de coco<br>Volaille laquée au miel, gingembre et citron vert | Tian de légumes<br>Brochettes ananas et 'uru au curcuma | Crumble de fruits du Fenua à la farine de 'uru |
| <b>Mardi</b>    | Carpaccio de poisson aux agrumes des Marquises<br>Crudités de Teva i 'Uta           | Mi-cuit de thon à la sauce vierge<br>Jambon rôti à l'ananas de Īmeo                                  | Ecrasé de patates douces<br>Fe'i soufflé                | Pana cotta au miel et mangue                   |
| <b>Mercredi</b> | Céviché de poisson<br>Velouté de patates douces, chanilly coco                      | Brandade de poisson<br>Cuisse de poulet farci au jafa émulsion coco                                  | Tagliatelles de légumes<br>Nataitouille polynésienne    | Mangue moussueuse au crémeux de chocolat       |
| <b>Jeudi</b>    | Filet de 'orare aux herbes et à l'huile d'olive<br>Carpaccio d'aubergines à la feta | Papillote de mahi mahi<br>Tajine tropicale aux citrons des Marquises                                 | Risotto de taro<br>Semoule de 'uru et bananes séchées   | Crème brûlée papaye solo                       |
| <b>Vendredi</b> | Salade de papayes vertes<br>Gaspacho d'avocat                                       | Rougail de poisson<br>Tarte patates douces   | Riz Fenua   | Tarte tatin papaye ananas                      |

- préparer la rédaction du second volume du livre Tāmā'a Mā'ohi ;
- consolider le réseau avec les partenaires, notamment avec ceux du Pays (DAG, CAPL...).

À terme, les résultats attendus sont d'inciter les communes à acheter et à consommer local, encourager celles qui n'ont pas participé au projet à s'inscrire dans la dynamique, donner envie aux enfants de manger des produits locaux, et valoriser les savoir-faire des chefs.

Sous la tutelle de Patrick RUEL, chef formateur, un réseau de 25 cuisiniers venus des cinq archipels de la Polynésie a ravi les papilles des congressistes.





## Petit historique :

Le SPCPF et le CGF ont travaillé sur la création d'un réseau professionnel des cuisiniers communaux. Ce réseau s'est réuni pour la première fois en juillet 2022. Les partenaires du Pays ont été invités à rencontrer les chefs : étaient représentées les directions de la Santé et de l'Agriculture, ainsi que la CAPL. La création de ce réseau a été l'occasion pour les chefs d'apprendre à réaliser de nouvelles recettes à base de produits locaux avec Audrey LACHAUD et Rino CAVALLLO. C'est grâce à ce temps privilégié qu'ils ont pu travailler sur un menu local, sain et déclinable en restauration scolaire. La DAG a saisi l'occasion de figer ce savoir-faire et de l'illustrer au travers d'un livre de recettes, le premier volume de Tāmā'a Mā'ohi.

La semaine de préparation s'est tenue à Moorea. Aussi, grâce au travail des équipes du département restauration scolaire du SPCPF, les élus ont ensuite pu étudier les fiches détaillées des repas, ainsi que les coûts engendrés. La prouesse n'aurait pas été totale sans le concours de nombreux partenaires ; tous étaient motivés par des enjeux communs de santé publique, de développement économique, de préservation et de valorisation du patrimoine local et de professionnalisation des métiers de la restauration scolaire.

**« Pour pouvoir réussir, il faut être convaincu et il faut convaincre. La restauration scolaire, avec des produits locaux dans nos cantines, c'est possible. Le budget ne doit plus être une excuse. »**

### Les partenaires ayant contribué au projet :

- Ministère et direction de l'agriculture
- La chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire
- La commune de Papeete
- La commune de Paea
- La commune de Teva I Uta
- Les chefs communaux présents
- Doris HART
- Chef Patrick RUEL

### Les rôles de chacun ont été bien définis :

- SPCPF : piloter le projet « les chefs cuisiniers à l'honneur pour le congrès des communes » et coordonner le travail entre les différents partenaires
- DAG : participation au financement du livre de recettes Tāmā'a Mā'ohi volume 2
- CAPL : participation au financement du livre de recettes Tāmā'a Mā'ohi volume 2
- Communes de Paea et Papeete : mise à disposition du matériel et des équipements de cuisine
- Commune de Teva I Uta : accueil des chefs cuisiniers dans leurs locaux - mise à disposition de la cuisine pour réaliser les repas du congrès
- Chefs cuisiniers : valoriser leur savoir-faire



# ACTE 4

## LES ATELIERS THÉMATIQUES EN PRÉSENCE D'EXPERTS





Pour ce troisième jour, la réflexion s'est aussi faite collectivement. Les équipes spécialisées du SPCPF et les intervenants ont proposé leur expertise au cours de cinq ateliers minutieusement choisis.

Les congressistes se sont rassemblés en salles de classe, afin de trouver des solutions innovantes pour protéger les ressources naturelles, et envisager un développement économique et sociétal durable.

Chacun a pu se déplacer librement entre chaque atelier pour multiplier et mutualiser les différentes initiatives et idées.



## 1 Un village de l'eau a été créé pour préserver la ressource, un enjeu crucial pour la Polynésie

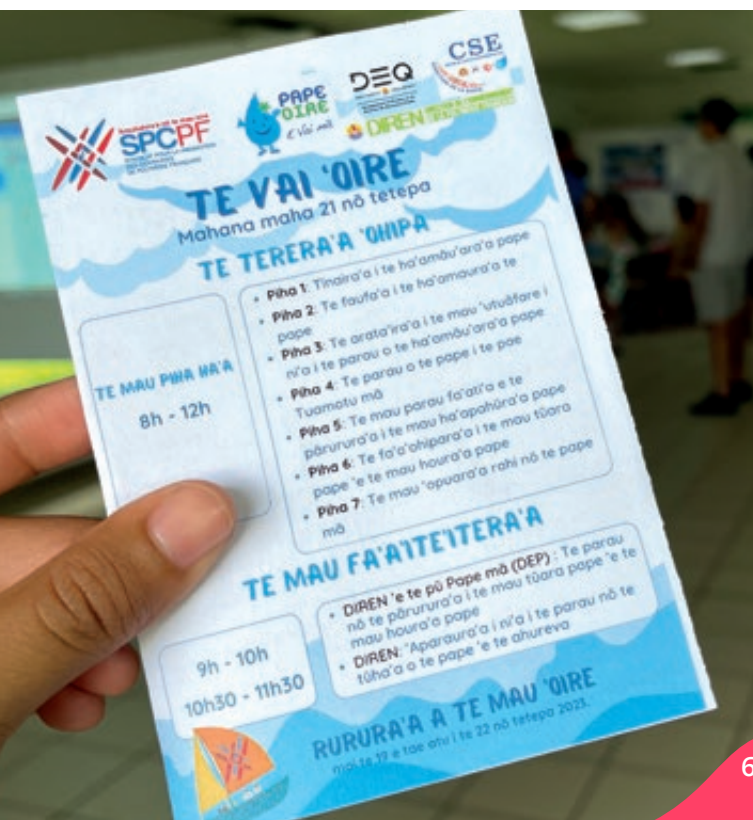
Au travers des conférences, ateliers, expositions et autres démonstrations, les élus ont eu l'opportunité de découvrir les avancées novatrices en matière de gestion de l'eau, de préservation des ressources, et de pratiques respectueuses de l'environnement.

Les ateliers se sont articulés autour de 7 stands animés par le DEP et la DIREN, qui ont développé le sujet de la protection des captages et forages.

Au cours de la matinée, ils ont ensuite ouvert le débat autour de la politique de l'eau et du changement climatique.

Ci-dessous les différents stands, et leurs contenus :

- **STAND 1** - La prévention et la maîtrise des pertes en eau sur le secteur public :
  - explication de la sectorisation du réseau avec le retour d'expérience de la commune de Tumara'a.
  - Démonstration du matériel du DEP pour la prélocalisation et la recherche de fuites.
  - Film de démonstration.
- **STAND 2** - L'optimisation de la production d'eau :
  - Alimentation de forages par énergie renouvelable.
  - Favoriser les ressources gravitaires.
  - Superviser les sites de production d'eau potable.



- **STAND 3** - La sensibilisation au gaspillage de l'eau chez l'abonné :
  - Ratios de consommation pour les abonnés.
  - Les sources de gaspillage à la maison et dans les bâtiments communaux – les bons gestes à adopter.
  - Comment suivre sa consommation ? Présentation du compteur domestique Sappel
  
- **STAND 4** - Le cas des Tuamotu :
  - Cas d'une commune « bon exemple » aux Tuamotu (Reao).
  - Atelier et film de présentation + exposition d'une borne de distribution d'eau.
  - La production d'eau potable à partir d'eau pluviale.
  - Quelles solutions en cas de sécheresse et de manque de pluie ?
  
- **STAND 5** - Les autorisations et périmètres de protection – ateliers de présentation :
  - La nécessité d'avoir les autorisations administratives d'exploiter.
  - Les périmètres de protection des captages d'eau. Atouts et contraintes de ces outils ?
  - Fiches thématiques du CSE sur le projet PROTEGE : programme des territoires du Pacifique.

Il consiste à promouvoir et à favoriser le développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

Il finance d'ores et déjà des actions durables dans le domaine de la lutte contre les espèces envahissantes, la gestion de l'eau, etc.

Les principaux objectifs de PROTEGE :

- L'eau et les milieux aquatiques sont préservés, gérés et restaurés.
  - La résilience face aux risques naturels et anthropiques liés à l'eau est renforcée.
  - Des outils opérationnels de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour pérenniser la coopération.
- **STAND 6** - L'exploitation raisonnée des forages et captages – (Conférences d'experts DEP + hydrogéologue) :
    - Suivi des paramètres de forage.
    - Temps de repos des nappes.
    - Appareillage/suivi des volumes.
    - Continuité écologique.
  
  - **STAND 7** - La politique sectorielle de l'eau :
    - Présentation de la politique sectorielle de l'eau par la DIREN.

Ces différentes présentations, les temps de questions/réponses, ainsi que les échanges avec les communes avaient aussi pour objectif de mesurer le niveau de conscience environnemental et la volonté de s'engager dans des actions vertueuses.





## 2 Qu'est-ce que la transition alimentaire ?

C'est un processus de transformation des habitudes alimentaires d'une population.

En Polynésie française, il s'agit d'une évolution vitale vers une nourriture plus équilibrée, durable et adaptée à ce territoire insulaire unique. Cette transition alimentaire s'inscrit dans une perspective de développement durable, et vise à préserver l'environnement fragile tout en améliorant la santé des communautés. Elle encourage la production locale, la réduction du gaspillage, et le respect des ressources naturelles des îles.

La Polynésie française se trouve confrontée à plusieurs enjeux en ce qui concerne la question alimentaire. Le constat est fait : 53 % de la population n'a pas accès à une nutrition saine.

Les défis à relever incluent l'accès pour tous à des produits de qualité, la réduction de la dépendance aux importations (actuellement de 76 %), grâce à une agriculture adaptée aux particularités du pays, ainsi que la prévention des problèmes de santé associés à une nutrition moderne et fortement transformée.

Les municipalités jouent un rôle central et dynamique dans la mise en œuvre des projets, puisqu'elles agissent directement sur la promotion de pratiques alimentaires locales et durables.



Certaines problématiques ont néanmoins été évoquées lors du brainstorming ; notamment aux Tuamotu avec les difficultés d'approvisionnement des denrées, le manque de foncier, ou de formation (cooking class), le coût des produits locaux, etc.

Autour des partenaires du Pays (la DAG et la Direction de la Santé), et du Département de Restauration scolaire du SPCPF, l'atelier sur l'alimentation saine et durable avait donc pour objectif de discuter des pratiques pour améliorer la santé publique, en favorisant l'accessibilité aux produits locaux de qualité.

Si l'inaction perdurait, les conséquences sur des domaines vitaux seraient significatives :

- **Santé** : hausse des problèmes de santé, tels que l'obésité, les maladies cardiovasculaires et le diabète.
- **Économie locale** : Poursuite de la dépendance aux

aliments importés, affaiblissant l'économie locale et la sécurité alimentaire.

- **Environnement** : Perte de la biodiversité locale, dégradation des sols et altération des écosystèmes marins.
- **Pollution** : Accroissement des émissions de gaz à effet de serre dues au transport d'aliments importés et augmentation des déchets plastiques liés à l'emballage.
- **Système social** : Impact sur la santé mentale et physique de la population, pression sur les ressources médicales et sociales.

Voilà les principales raisons de la mise en place du Plan de Transition Alimentaire, porté de concert par le SPCPF et le Pays pour les dix prochaines années.

Ainsi, la DAG, la Direction de la Santé et la Direction des ressources marines, ont tour à tour présenté les actions à mener en faveur du PTrA, afin d'intégrer et renforcer les politiques agricoles, marines et sanitaires pour fournir aux Polynésiens une alimentation accessible financièrement, saine, durable et locale.

Pour la DAG, ce dernier répond entre autres à divers objectifs :

- Modifier le comportement des populations en faveur d'une alimentation saine et durable, culturellement acceptable.
- Rendre les écoles ambassadrices du bien manger : réaliser un programme d'éducation au goût sur les temps périscolaires (10 communes pilotes du projet TAVIVAT et 80 % des communes d'ici 2026).
- Améliorer l'accès économique des produits sains : réduire le gaspillage alimentaire dans les écoles maternelles et primaires – dégager du budget et sensibiliser les enfants au recyclage des déchets alimentaires.
- Faire de la restauration publique un fer de lance de l'accession économique à l'alimentation saine : étendre les filières vivrières par le projet TAVIVAT = créer des projets communaux d'alimentation avec des systèmes de gouvernance pour dépasser les objectifs de 25 % de produits locaux vivriers dans les cantines, 50 % dans les fruits et légumes, 80 % dans le poisson.
- Développer les compétences de production des familles à l'autoconsommation : assurer une interface



entre la politique Pays et les réalités de terrains communales sur les sujets de production primaire/alimentation, et assurer la mise en place des actions pratiques communales du PTrA.

Pour la Direction de la Santé, l'objectif est de mettre à disposition des outils pour construire des plans alimentaires communaux (PAC) dans les communes volontaires au dispositif « Commune en santé ».

Une « Commune en santé » utilise la stratégie de promotion de la santé pour mettre en œuvre des actions basées sur 5 thématiques :

- Alimentation et progrès nutritionnel ;
- Effort physique et modes de vie actifs ;
- Vie sans addiction ;
- Bien-être et santé mentale ;
- Santé environnementale.

La DRM a élaboré un schéma directeur de la pêche côtière et lagunaire qui ambitionne d'être :

- Importante pour les systèmes alimentaires polynésiens, notamment comme source de protéines de qualité et à faible empreinte carbone ;
- Pourvoyeuse d'emplois durables, sur les plans environnementaux, sociaux et économiques ;
- Respectueuse, car basée sur l'identité polynésienne.

Les actions de la DRM en faveur du PTrA s'articulent autour de 3 axes : la gestion des ressources exploitées, la valorisation et la diversification, et la sécurisation des approvisionnements.



### 3 Autre enjeu majeur de la transition écologique, la transition énergétique

L'efficacité énergétique est la responsabilité de tous.

La Polynésie française s'est fixé comme but d'atteindre 75 % d'énergie renouvelable à l'horizon 2030, pour faire face à la diminution de l'approvisionnement en énergies fossiles.

Les communes jouent un rôle central dans la transition énergétique, que ce soit par la production et la distribution d'électricité, l'éclairage public, la gestion de la consommation électrique des bâtiments municipaux ou des véhicules communaux.

L'atelier a été rythmé par des échanges avec des spécialistes de la FNCCR, qui ont partagé leur savoir en tant que techniciens experts dans ce domaine.

En parallèle d'un diaporama de présentation, plusieurs séquences ont été abordées entre les intervenants et les congressistes, telles que l'optimisation énergétique des bâtiments communaux, le déploiement d'un outil de mesure pour maîtriser la consommation de toutes les sources d'énergie, ou encore l'éclairage public.

Selon un élu de la commune de Tikehau :

« Le premier levier n'est pas l'argent, mais l'être humain. Il faut changer les mentalités, car la population pense que l'énergie est gratuite. Il faut désormais travailler avec l'environnement, l'écouter. Le personnel communal doit être pleinement intégré dans cette vision des choses, ne pas ouvrir les fenêtres lorsque la clim est en marche par exemple. »

- **L'éclairage public**, une stratégie communale pour faire des économies, sauvegarder l'environnement et assurer la sécurité de la population :
- Pour subventionner une opération de rénovation de l'éclairage public, le Fonds vert est l'instrument financier le plus adapté avec un taux intéressant pour les communes.

- La commune de Mahina a mené une opération de relamping en faisant un choix d'onde de lumière qui ne perturbe pas l'orientation des pétrils.
- Rimatara a initié les coupures de l'éclairage public tous les premiers lundis du mois. L'objectif est à la fois de réaliser des économies et de préserver l'environnement.



- Tikehau a exposé son opération de transition d'un éclairage public au sodium vers un éclairage aujourd'hui 100 % solaire. Cette opération avait été subventionnée par la DDC.
- Un expert de la FNCCR a insisté sur le besoin d'avoir une réelle stratégie sur les usages de la population en fonction de certaines zones du territoire communal. Un schéma d'éclairage élaboré en concertation avec les habitants permettrait d'identifier les modalités d'éclairage.
- Il préconise également d'avoir une gestion préventive du parc de points lumineux basée sur une connaissance maîtrisée du patrimoine communal.



- **La maîtrise de la consommation d'énergie**, sur les bâtiments, sur le parc de véhicules, et l'importance des compteurs électriques :
  - La commune de Papeete a recruté un agent dont la mission consiste principalement à initier une démarche de maîtrise de l'énergie des bâtiments.
  - Les experts ont insisté sur le fait qu'un agent en charge de la maîtrise de l'énergie a vocation à se financer par les économies réalisées par les communes.

- Il apparaît important que les usages des utilisateurs soient modifiés. Des campagnes de sensibilisation auprès des agents sur la climatisation, la lumière... doivent être menées.
- Les communes doivent être exemplaires afin d'être légitimes auprès de la population.
- Les experts énoncent que de petits investissements peuvent être rapidement amortis par les économies réalisées. En métropole, des agglomérations ont amorti certains investissements en moins d'un an.

- L'interdiction de la commercialisation de véhicules thermiques en métropole questionne sur l'adaptation à opérer dans les habitudes locales.
- Les collectivités territoriales de l'hexagone ont l'obligation d'avoir 30 % de véhicules « propres » dans leur parc automobile.
- À l'inverse de la métropole, en PF, l'implantation d'installations de recharge de véhicules électriques par les collectivités n'apparaît pas réellement nécessaire.



- En 2021, le pourcentage d'énergie renouvelable dans le mix électrique en Polynésie française était de 28,2 %. L'objectif du Pays est de 75 % en 2030 :

- La question de la compétence juridique en matière de production et distribution d'électricité entre le Pays et les communes est posée.

Il en ressort que la rédaction prévue par le statut de la Polynésie française mérite d'être éclaircie.

- Une discussion a porté sur le pourcentage de subvention du Fonds de transition énergétique pour des projets qui n'atteignent pas les 50 % d'énergie renouvelable dans le mix électrique en moyenne sur toute la journée.

- Les participants s'interrogent sur la gestion des batteries, de leur installation à leur fin de vie.

- Le Haut-commissaire a annoncé qu'il y avait pour 4 milliards de F.CFP de dossiers déposés sur le Fonds de transition énergétique.

L'importance du montant annoncé démontre un réel intérêt par les porteurs de projets, mais pose aussi la question de la suffisance de cette contribution pour financer tous les projets à mener.



- **Les différents financements :**

- FTE (fonds de transition énergétique) : 7,2 milliards F.CFP sur 4 ans pour des opérations de production d'électricité par énergie renouvelable (études et travaux).

- FIP (fonds intercommunal de péréquation) : sa vocation est de doter les communes d'une source de financement stable et pérenne en l'absence d'une fiscalité propre suffisante. Il s'agit de la

principale ressource financière des communes, tant en fonctionnement qu'en investissement.

- Les aides de l'ADEME.

- Le Fonds vert : ce fonds est destiné à toutes les collectivités territoriales, sa gestion est déconcentrée auprès du Haut-Commissaire.

Il vise à subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, et l'amélioration du cadre de vie.

## 4 Comment concilier aménagement du territoire et transition écologique ?

Les îles de la Polynésie française ont connu et connaissent encore des périodes climatiques importantes qui ont provoqué des phénomènes naturels tels que des inondations, de fortes houles ou la montée des eaux.

Face à ces événements qui touchent les communautés, se posent des questions cruciales en ce qui concerne la préservation de l'environnement et de la biodiversité (notamment les ressources en eau, les aires marines protégées, les zones de conservation, etc.) en même temps que des enjeux sur le développement économique, l'attractivité des territoires, ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Dans cet atelier, présidé par Chantal KWONG, et en présence de Mme Vaihere FERRAND, directrice adjointe de la Délégation à l'Habitat et à la Ville, il s'agissait donc d'identifier les défis de développement des communes, ainsi que les solutions qui existent déjà. Emmanuelle THENOT et Laura UGOLINI, expertes de l'agence OPUA, ont quant à elles apporté un éclairage précieux.



Le premier temps a été consacré à l'analyse d'un territoire, avec l'expérience inspirante de la Communauté de communes de Terehëamanu.

Son Président, M. Tearii Te Moana ALPHA, et sa Directrice générale des services ont présenté leur projet de territoire dans le prisme de la transition écologique (débuté en novembre 2021).

Il part d'un constat simple : le potentiel exceptionnel de la biodiversité de sa faune et de sa flore terrestre et maritime.

C'est un atout que les élus entendent préserver en faveur de la formation et de la recherche.



La proposition d'une vie au rythme de la nature et des saisons fait de Terehēamanu une zone de plus en plus attractive pour les administrés de l'île et les projets écotouristiques.

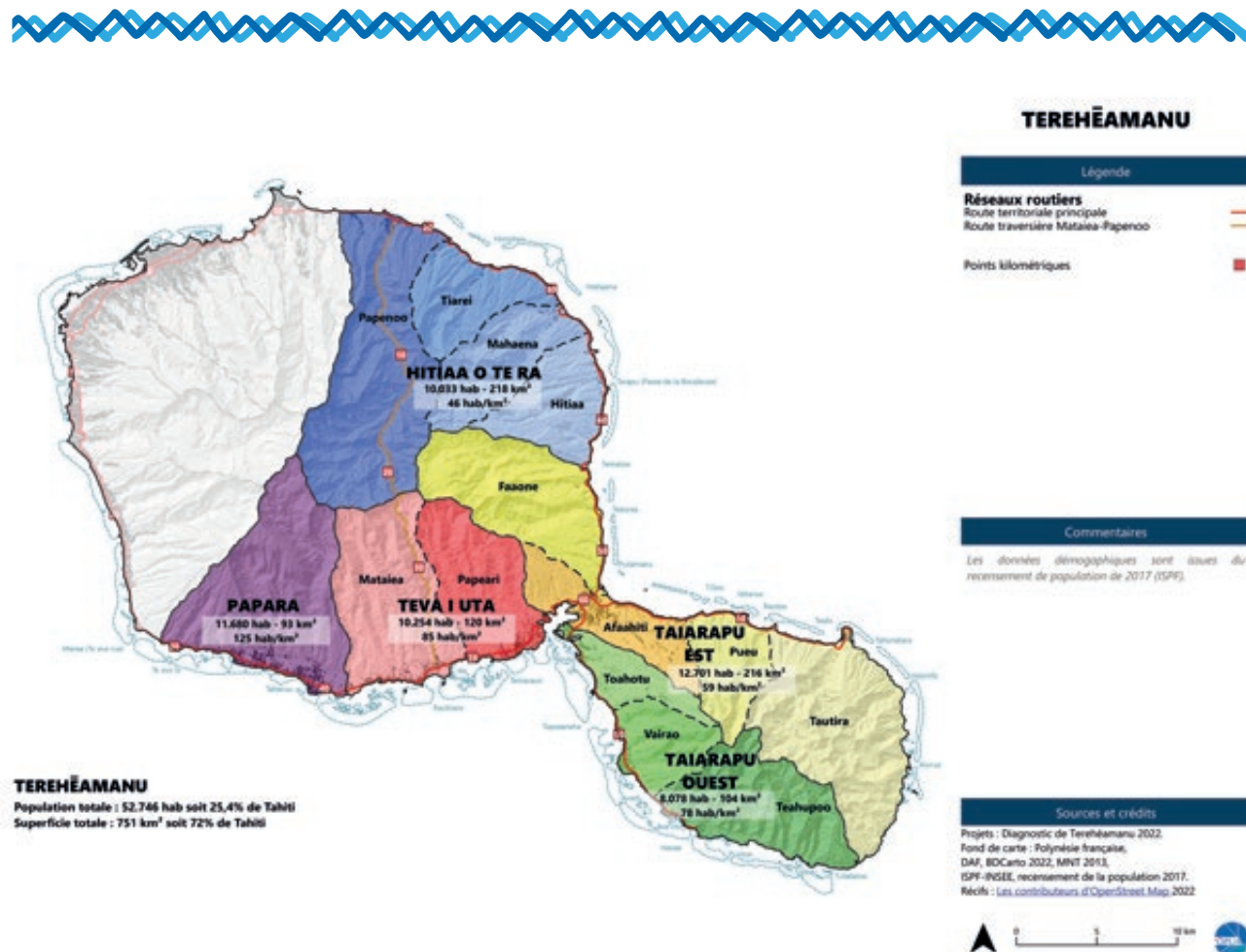
Le développement du territoire est envisagé au travers de deux catalyseurs : l'emploi, par l'essor économique, et la réalisation d'équipements structurants par l'aménagement de l'espace.

Les orientations du schéma d'aménagement général (SAGE) sont réglées par la mise en place d'un plan général intercommunal entre toutes les communes adhérentes à la communauté de communes.

Enfin, si elle est un lieu de loisirs, la mer est également un espace de pêche. Cette activité ancestrale reste largement pratiquée à Tairarapu-Ouest, qui compte deux marinas.

Aussi, dans le cadre de la protection du Fenua Aihere (dernier site sauvage de Tahiti), la commune a instauré depuis juin 2014 un rāhui de 768 hectares à Teahupoo (le premier en PF). Il est interdit de pêcher dans cette zone, l'objectif étant de préserver les ressources marines pour pérenniser cette filière économique vitale. En parallèle, des élevages de crevettes bleues et de paraha peu (poisson lune) se sont développés, soutenus par les chercheurs de la Direction des ressources marines et de l'Ifremer.

Les différentes actions du projet de territoire seront nécessaires pour répondre aux problématiques d'eau potable, de collecte et traitement des déchets, ou encore de l'accès aux voiries ou aux littoraux.



Terehēamanu a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sous l'impulsion des maires de Papara, Teva I Uta, Tairarapu-Ouest, Tairarapu-Est, et de Hitia'a O Te Ra.

En partenariat avec l'agence OPUA, ces derniers souhaitent faire de Terehēamanu un lieu privilégié de transformations et de transitions économique, environnementale, énergétique, démographique et sociétale.



Le rāhui est une pratique traditionnelle consistant à restreindre ou bannir l'accès à un espace maritime et interdire le prélèvement d'une ou plusieurs ressources pendant une période donnée.

Pour Taiarapu-Ouest, quatre années d'études menées par la DIREN, le CRIIBE et le Service de la Culture et du

Patrimoine (de 2008 à 2012) ont été nécessaires pour orienter la commune dans son choix afin de classer une partie du lagon en espace naturel préservé (arrêté N° 864/CM du 6 juin 2014). Cette aire s'étend sur une superficie de 767,64001 ha et constitue aujourd'hui une nurserie pour une multitude de poissons.

Dans un second temps, le maire de Rimatara, Artigas HATITIO, a présenté son Plan de Prévention des risques naturels (PPR), pour faire face aux vulnérabilités du territoire, comme la montée des eaux, les glissements de terrain, l'érosion des plages, la sécheresse, etc.

• **Les raisons de la mise en place du PPR :**

- Forte pression démographique et foncière et donc pression concernant les constructions et la distribution en eau potable ;
- Le cyclone OLI a mis en lumière les fragilités des îles des Australes et principalement le besoin de sécurité des personnes ;
- Protection de la population et identification des zones à risques ;
- Protection de l'environnement : à Rimatara, toute la côte Est est encore vierge, il n'y a aucune construction en bord de mer ;
- Protection des espèces : VINIURA, oiseau endémique.

Le PPR, financé notamment par une subvention de 50 millions F.CFP de l'Office Français de Biodiversité (OFB), apparaît comme un outil de maîtrise de l'occupation de l'espace pour créer des réserves.



## PLAN DE GESTION DE L'ESPACE MARITIME

Commune de Moorea-Maiao

39 ans

### OBJECTIFS

- **Préserver et restaurer** les ressources marines sur le long terme
- **Conciller** les activités de pêche avec la protection de l'environnement
- **Valoriser** le patrimoine culturel et naturel

### CONTEXTE ET ENJEUX

- Difficulté à sanctionner : aucun procès-verbal dressé ni transmis à la justice,
- Faibles moyens juridiques, financier et humains,
- Faible représentativité des pêcheurs,
- Intensification des pressions,
- Diversification et augmentation des activités lagunaires.

### MÉTHODOLOGIE

- Lancement du **processus de révision (2014)** basé sur le consensus et la concertation
- **Phase préalable d'information** avec la population des communes associées de Moorea
- **Phase de concertation** : 100 réunion thématiques et géographiques dans les 5 communes associées
- **Phase de négociation** : retour de la commune et du pays vers la population
- **Phase de finalisation** : présentation de scénarios de gestions privilégiés

### RÉSULTATS DU PROJET

- Une **structuration** des usagers du lagon permettant de favoriser leur implication dans la construction de ce plan de gestion et permettant de faciliter la mise en œuvre des politiques publiques à Moorea.
- Une **gouvernance améliorée** avec la clarification et le renforcement du rôle du comité permanent.
- La mise en place d'un **gestionnaire** chargé d'assurer la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la coordination du PGEM.
- Une **meilleure mise en cohérence des règles du PGEM** avec les réglementations du Pays.

### POINTS DE RÉUSSITE

Création de 5  
comité de pêche

Définition de 8 aires marines protégées, 2  
zones de pêches règlementées et  
d'activités

Comité permanents  
à 21 membres



COMMUNE DE  
MOOREA-MAIAO



40.55.04.55



courrierecommune-moorea.pf



www.commune-moorea.net

Source : LES ACTES DU 30E CONGRÈS DES COMMUNES - Commune de Gardiner, Râtea - 30 juillet au 2 août 2019

## PROJET DE TERRITOIRE

Communauté de communes TEREHEAMANU

05 09 2023

### OBJECTIFS

- Définir les **atouts** et le **potentiel** du territoire ainsi que ses **contraintes** et **faiblesses** ;
- **Connaître** les **attentes**, les **actions** et les **projets** de chacune **des communes** et **des acteurs** économiques et sociaux du territoire afin de les positionner dans leur contexte ;
- Apporter un **regard prospectif** sur le territoire ;
- Définir les **axes d'intervention** et des **objectifs prioritaires** d'une **stratégie de développement local**.

### CONTEXTE ET ENJEUX

TEREHĒAMANU est créée le 1er janvier 2021 sous l'impulsion des maires de Pōpara, Teva I Uta, Tālorapu-Ouest, Tālorapu-Est et de Hitiā'a Ō Te Ra. Leur ambition est de faire de leurs territoires un lieu privilégié de la transformation et des transitions économique, environnementale, énergétique, démographique et sociale.

### MÉTHODOLOGIE

- 12 ateliers thématiques
- 5 visites communales
- 16 rencontres en entreprise
- 26 entretiens avec les partenaires du territoire
- 32 vidéos recueillant l'avis des acteurs clés
- Utilisation d'un système de **vote interactif** pour un **sondage** avec un **smartphone**
- Travaux de suivi par le **comité de pilotage** du projet

### RÉSULTATS DU PROJET

- ✓ Diagnostic réalisé avec l'implication des acteurs clés et la priorisation des propositions d'actions



Portraits des communes et du territoire actualisé

- ✓ Publication de la synthèse des travaux en septembre 2022 - "Cap sur 2050"



### POINTS DE RÉUSSITE

Plus de 230 acteurs économiques et sociaux impliqués

Satisfaction des élus des projets de développement envisagés

Soutien des partenaires redécouvrant les populations et le territoire



Président : M. Tearii Te Moana ALPHA



DGS : Mme Rosita HOFFMAN



40.54.95.00

contact@terehemanu.pf



www.terehemanu.com

Fenua piri fenua e piri piri fenua





## 5 Tendre vers un numérique plus responsable est un enjeu du pouvoir public

Dans un contexte mondial où l'on cherche des réponses aux urgences environnementales, l'alliance entre la technologie et l'écologie offre la promesse d'une transformation profonde de nos modes de vie, de production et de consommation. Partant du constat que 10 % de la consommation électrique vient des services numériques, les communes se trouvent dans une position privilégiée pour mettre en place des solutions locales et durables.

En incorporant de manière stratégique les technologies numériques, elles peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion d'une transition écologique réussie, en harmonie avec les besoins de la communauté et les impératifs environnementaux.

Grâce à des applications mobiles, des sites web interactifs et des réseaux sociaux, le numérique permet de sensibiliser et d'éduquer les individus,

encourageant ainsi l'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement. Les technologies de l'information et de la communication sont mises à contribution pour optimiser les infrastructures et les services urbains, réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de vie des citoyens.



Des initiatives telles que l'éclairage public intelligent ou la gestion judicieuse des déchets transforment des villes en lieux d'expérimentation.

- Les outils numériques les plus importants sont :
  - Les terminaux utilisateurs (téléviseurs, smartphones, ordinateurs, tablettes...) pour 65 % à 90 % de l'impact environnemental.
  - Les data centers (centre de données) pour 4 % à 22 %.
  - Les réseaux entre 2 % et 14 %.
- 78 % de l'impact environnemental du numérique sur les émissions de gaz à effet de serre est lié à l'étape de fabrication (extraction considérable de métaux rares).
- 21 % concerne la phase d'usage, d'où l'importance d'allonger la durée de vie des équipements numériques.

Enfin, les actions à mener au niveau local sont nombreuses : réduire l'empreinte carbone, recycler plutôt que jeter, privilégier les Datacenter, éteindre les appareils, etc. L'association FACE à Tipaerui est sensible à la problématique des laissés pour compte du numérique, et propose de former des personnes en insertion aux solutions de traitement des déchets électroniques.

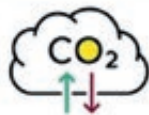
À noter qu'en ce 3<sup>e</sup> jour de congrès, le Haut-Commissaire s'est rendu sur place pour visiter les ateliers et partager le déjeuner avec les tāvana.



**10 %**  
de la consommation électrique annuelle vient des services numériques.

Cela représente, pour chaque Français :

- L'équivalent de la consommation électrique d'un radiateur de 1000 W alimenté sans interruption pendant 30 jours.
- Le même impact environnemental qu'un trajet de 2259 km parcouru en voiture.



**2,5 %**

de l'empreinte carbone de la France est liée au numérique. C'est un peu plus que le secteur des déchets (2 %).



**20**

millions de tonnes de déchets sont produits par an sur l'ensemble du cycle de vie des équipements à l'échelle de la France. Soit : 299 kg/habitant.



**62,5**

millions de tonnes de ressources sont utilisées par an pour produire et utiliser les équipements numériques.

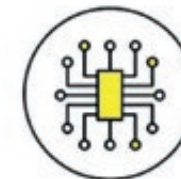
### QUELS SONT LES OUTILS NUMÉRIQUES LES PLUS IMPACTANTS ?



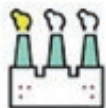
Les terminaux utilisateurs : téléviseurs, ordinateurs, smartphones, tablettes... (65 à 90 % de l'impact environnemental, selon l'indicateur environnemental considéré)



Les centres de données (data center) (entre 4 % et 22 %)



Les réseaux (entre 2 % et 14 %)



**78 %**

de l'impact environnemental du numérique sur les émissions de gaz à effet de serre est lié à l'étape de fabrication. Celle-ci nécessite une extraction importante de métaux rares et est surtout effectuée dans des pays au mix énergétique fortement carboné.



**21 %**

concerne la phase d'usage.

Des chiffres qui confirment l'importance des politiques visant à allonger la durée d'usage des équipements numériques à travers la durabilité des produits, le réemploi, le reconditionnement, l'économie de la fonctionnalité ou la réparation.



# ACTE 5

## PARCOURS CHALLENGER LES PROJETS DES COMMUNES





# Construisez vos projets avec l'appui de nos experts en transition écologique et en gestion de projet.

Cette dernière matinée, rythmée et dynamique, était en somme l'aboutissement de ces quatre jours de congrès. Après un long travail en plénière et dans les différents ateliers, les tāvana se sont essayés à l'exercice du **parcours challenger**.

L'objectif de cette journée était donc de poser les intentions, les actions, les résultats attendus et les méthodes de financements de projets concrets.

Rosita HOFFMANN, directrice générale des services de la communauté de communes de Teherāmanu, a rappelé les principes de conduite de la gestion de projets ; et les congressistes se sont ensuite rassemblés par communes. Une matrice méthodique leur a été distribuée.

Ils ont organisé ensemble le déroulement du projet, de sa phase de conception à sa phase finale, en prenant en compte les ressources humaines et matérielles nécessaires, le budget, les délais et les contraintes éventuelles.

Après 90 minutes de production, chaque groupe a désigné un rapporteur, qui est venu challenger son projet et présenter les axes de réflexion. Dans un but de mutualisation des propositions, les participants ont ensuite pu questionner les différents porteurs de projet.

Les experts du SPCPF, les élus formateurs et les intervenants extérieurs ont apporté leurs compétences et leurs connaissances techniques pour en vérifier la faisabilité :

- Pour l'énergie : le FNCCR



“La transition écologique comme moteur du progrès et de la durabilité des communes polynésiennes.”



- Pour l'alimentation : l'association Pacific Food Lab de Nouméa, cluster de l'alimentation durable en Nouvelle-Calédonie. L'organisation a été missionnée en 2023 par la Communauté du Pacifique Sud pour la mise en œuvre du projet PROTEGE : des produits locaux et bio dans les cantines des PTOM du Pacifique. L'objectif est de faire émerger un Top50 des produits locaux associés à des recettes culinaires océaniques appréciées des enfants.

- Pour l'urbanisme et l'aménagement : l'agence OPUA



L'agence OPUA accompagne ses partenaires dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement et de développement. Elle concourt à l'aménagement et au développement durable des territoires de la Polynésie française dans un souci d'harmonisation et de mise en cohérence des projets de ses membres. Cette association de loi 1901, créée en septembre 2020, est un outil privilégié au service des territoires polynésiens. Elle assure le suivi et la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement Général (SAGE), afin de permettre la définition de politiques publiques.

- Pour les ressources marines : la DRM



Les sept idées présentées ont eu pour ambition de répondre à des problématiques communales en corrélation directe avec les sujets abordés lors des différents ateliers.

Les tāvana ont donc pu consolider un projet après avoir recueilli de nombreux éléments de réponse.







Gaston TONG SANG :

“ On veut imaginer un schéma, une stratégie du tourisme durable et varié dans l’archipel des Raromatai, sans considérer Bora à part. Aujourd’hui, nous ne sommes plus dans un projet virtuel, mais dans un projet réel et faisable. Nous avons les ingrédients, les ressources et la volonté. Ensemble, on fera mieux les choses.”

## 1 Tourisme durable

Aux îles Sous-le-Vent, Gaston TONG SANG a mis le cap sur la stratégie de développement du **tourisme durable**, afin d’obtenir un label Éco tourisme.

Bora-Bora attire une grande partie du tourisme de luxe, et pèse la moitié du chiffre d’affaires (près de 70 milliards F.CFP), pour seulement 10 % de la capacité hôtelière de la Polynésie française.

L’ensemble des tāvana souhaite que la destination de Raromatai soit développée de façon durable, avec une économie vertueuse. Selon eux, il est judicieux de valoriser les atouts des îles en utilisant leur renommée culturelle. L’objectif est donc d’améliorer la qualité de vie des habitants en matière d’emploi, d’environnement et de services publics.

Ils projettent de prioriser une mobilité mutualiste et écologique avec une réduction de l’empreinte carbone (bateaux à l’hydrogène – certification carbone), de maîtriser les déchets, et d’apporter une alimentation saine et équilibrée.

### • **Contraintes rencontrées :**

configuration géographique des îles, impératifs financiers et réglementaires.

### • **Opportunités identifiées :**

la renommée du territoire, la mise en valeur de sites touristiques et de loisirs (Huahine, Marae de Taputapuātea...), la création de pensions de famille de qualité.

La volonté des tāvana est de maintenir un territoire préservé, tout en permettant un développement écodurable.

Les communes des Raromatai pourront s’appuyer sur l’expérience de Bora-Bora, sans forcément reproduire les mêmes choses.

### • **Actions à entreprendre :**

- Créer un comité de pilotage
- Tenir la réunion de travaux
- Faire appel au bureau d’études AMO
- Réunir le comité de pilotage
- Communication (réunion d’information, médias, conférences de presse) et lancement de l’étude, pour une durée de 2 ans.



## 2 Restauration scolaire

À Tairapu-Ouest, l'étude a été portée sur la **restauration scolaire**, pour un projet intitulé : « Tāmā'a Maitai ».

À l'heure actuelle, la restauration des quatre ensembles scolaires de la commune est assurée par deux associations. L'objectif est maintenant de reprendre en règle la gestion efficace et transparente de la restauration.

Pour ce faire, la commune souhaite rééquilibrer des menus à haute qualité nutritive, privilégier les circuits courts et les produits locaux, et lutter contre le gaspillage alimentaire.

- **Plus-value écologique du projet :**  
réduction des gaz à effet de serre, promotion de l'économie circulaire.
- **Moyens humains :**  
la création d'un service « restauration scolaire », le recrutement d'un chef cuisinier et d'un gestionnaire de stock, l'organisation de marchés publics, et enfin la sollicitation du département restauration scolaire du SPCPF.
- **Contraintes rencontrées :**  
anticiper l'intégration du personnel associatif et promouvoir la transparence ; le suivi financier pour éviter les dérives tarifaires, et remettre à niveau la cuisine centrale.
- **Opportunités identifiées :**  
participer à la bonne santé des enfants, valoriser le secteur primaire et les valeurs nutritionnelles des produits locaux.

L'équipe projet sera créée dès la fin du congrès, et la feuille de route adoptée le 15/01/24, pour une mise en place au mois d'août 2025.







### 3 Ressource et manque d'eau

L'archipel des Tuamotu s'est penché sur **la ressource et le manque d'eau**. La population grandissante et la construction de résidences demandent plus d'accès à l'eau potable. Il est donc nécessaire d'augmenter la capacité de stockage, notamment en eau pluviale.

L'effort écologique sera de réduire la dépendance vis-à-vis de l'arrivage des bateaux, ainsi que l'usage des bouteilles en plastique.

Les résultats attendus sont une diminution des plaintes de la population, ainsi qu'un déploiement croissant des citernes.

- **Moyens humains :**

agents compétents dans la construction de dalles, support du prestataire Tura Ora.

- **Contraintes rencontrées :**

le foncier, les délais pour les dossiers de financement, l'entretien et le manque de toitures.

- **Opportunités identifiées :**

l'aval de la population, les commandes de groupes, l'appui du SPCPF.

- **Stratégie définie :**

identifier le foncier, faire l'état des lieux des bâtiments et des toitures, élaborer un plan de financement, tenir le conseil municipal.

- **Budget estimé :**

12 à 13 millions F.CFP.

Étude du projet et dépôt des dossiers de financement d'ici à 2025.

## 4 Infrastructures communales bioclimatiques

Les communes de Tairapu, Papeete, Moorea-Maiao, Mahina, Teva I Uta, Papara, Ua Huka ont quant à elles réfléchi à la réalisation d'**infrastructures communales bioclimatiques**.

À l'instar de l'école bioclimatique de Moorea, l'objectif était d'arriver à un modèle durable et novateur approprié à chaque archipel, en prenant en compte tous les éléments environnementaux.

**Ranka AUNOA : « Avant, quand on réalisait une école, on ne se préoccupait pas de l'aspect environnemental. Aujourd'hui, avec notre groupe, nous avons réfléchi à comment adapter ces réalisations au contexte social, climatique et financier de nos communes. Nous sommes partis du fil conducteur de l'école bioclimatique de Moorea pour bâtir notre réflexion. »**

- **Les bénéfices attendus :**

économie d'énergie (utiliser par exemple la lumière du jour pour l'éclairage de la structure ainsi que la circulation du vent pour avoir une ventilation plus naturelle), démarche de développement durable, et baisse des charges de fonctionnement dans le cadre de l'exploitation des ouvrages.

- **Objectifs énoncés :**

répondre aux besoins des communes par un outil durable et novateur, trouver d'autres sources de financement axées sur l'écoconstruction, assurer l'insertion professionnelle sur ces nouvelles façons de construire, et enfin assurer le bien-être des usagers.

- **Résultats mesurables :**

diagnostic et audit de fonctionnement, enquête de satisfaction pour vérifier l'efficacité du service, tenir un état comparatif des consommations (état 0 VS état actuel).

- **Moyens humains :**

l'équipe des élus et des cadres, les activités support, la cellule en charge des marchés publics, l'État, les services instructeurs du Pays, l'ADEME, les banques de territoire, ainsi que les associations et autres partenaires.

- **Contraintes rencontrées :**

lourdeur des démarches administratives et délais des procédures, les octrois de financements = la recherche est fastidieuse.



- **Actions à entreprendre :**

- Identifier les besoins et travailler en corrélation avec le service juridique
- Valider le projet de construction bioclimatique avec un architecte
- Solliciter les financements, lancer les consultations
- Phase de travaux : maîtres d'œuvre, entreprises...
- Réception, exploitation, bilan, communication.

L'exécution du projet démarrerait dès cette année avec l'étude préalable, et le lancement des travaux entre 2024 et 2025, pour une inauguration entre 2026 et 2027.

L'avis final du groupe serait de réfléchir à un calendrier scolaire climatique en fonction du rythme des saisons, afin de limiter les frais de fonctionnement annuels.





## 5 Réseau d'assainissement

La commune de RORI, ici représentée par tāvana Artigas HATITIO, de Rimatara, rassemble les archipels des Australes et des Gambier.

Elle a œuvré autour des 3 R (réduire, recycler, réutiliser) pour la mise en place d'un **réseau d'assainissement** «Te Aho Api», et pour le recyclage des eaux usées. Le constat est le suivant : la plupart des nappes phréatiques sont polluées par l'humain, par les fosses septiques, etc.

Pour ce faire, la commune doit respecter des dates butoirs, accéder au réseau d'assainissement et trouver un système à moindre coût. Elle envisage de réutiliser l'eau de l'assainissement pour les agriculteurs et les particuliers, avec l'aide d'un bureau d'études et la formation d'ingénieurs pour analyser et contrôler l'eau. Avant toute chose, elle doit connaître le nombre d'adhérents à ces services.

- **Moyens humains :**

utiliser les compétences du département du SPCPF, les institutions du Pays, les bureaux d'études, comme la SPEED ; car les communes ne disposent pas d'équipes d'ingénierie.

- **Contraintes rencontrées :**

l'adhésion de la population (par rapport au coût), les contraintes foncières, le financement, la formation du personnel.

- **Opportunités identifiées :**

une belle image de la commune respectueuse de l'environnement, et un renforcement de l'activité agricole bio.

- **Actions à entreprendre :**

- Faire un état des lieux et identifier le projet
- Rencontrer les bailleurs de fonds
- Valider la solution technique
- Demander les autorisations de passage, voiries, etc.
- Informer les habitants
- Indicateurs de suivi de projet.

Les solutions pensées pour les îles en altitude seraient de mettre en hauteur les stations d'épuration, de récupérer et traiter la boue, etc.

La durée d'exécution s'étendrait sur 3 ans, jusqu'en 2027.

Montant estimatif opérationnel : 500 000 F.CFP.

## 6 Zones de pêche réglementées

Les communes de Mahina, Pirae, Faa'a, et Punaauia ont pour finalité l'autosuffisance alimentaire et la valorisation des **zones de pêche réglementées**.

L'objectif est de coordonner les actions afin que la population puisse avoir accès aux ressources marines.

Il s'agit en somme de mutualiser les moyens de surveillance et d'impliquer les habitants pour booster le secteur de l'aquaculture.

### • Les principales ambitions sont :

- De préserver le patrimoine classé et bien gérer les ressources
- De protéger et développer l'aquaculture (écloserie par exemple)
- De développer l'emploi autour des métiers de la mer, en particulier au sein des quartiers prioritaires

### • Moyens humains :

conseil municipal, associations, pêcheurs, les écoles, la population ; ainsi que les experts : la DRM, le CRIOBE, l'IFREMER, la DPAM.

### • Contraintes rencontrées :

obtenir l'adhésion de tout le monde, des contraintes de gestion pour l'exercice du contrôle et de la surveillance.

### • Opportunités identifiées :

la promotion des activités maritimes et des métiers de la mer, la mise en place de partenariats pour optimiser le contrôle Pays-État-communes, la création d'un comité de pilotage dans lequel tous les acteurs seraient impliqués.

### • Stratégie :

- Valoriser et conserver les ressources marines.
- Définir la politique littorale
- Diagnostiquer les ressources
- Établir les actions de financement
- Suivre le projet

### • Actions à entreprendre :

- Faire adhérer la population
- La mise en place d'un comité de pilotage (COFIL)
- La mise en place des projets aquacoles au sein des ZPR

### • Exécution du programme :

2023 jusqu'en 2028, avec différentes phases d'action, pour un budget de 100 millions F.CFP environ.







“ Nous avons le potentiel sur notre territoire, mais nous ne sommes pas capables à l’heure actuelle de faire en sorte que nos produits locaux soient utilisés et servis à nos enfants, et plus tard à la population.”

## 7 Valoriser et utiliser les produits locaux

Enfin, la commune de MAKA (Marquises et Nouvelle-Calédonie) a également abordé, sous un autre angle, le sujet de la restauration scolaire. L’objectif est clair : **valoriser et utiliser les produits locaux** dans les cantines à 80 %, contre seulement 15 % aujourd’hui. Les bénéfices se répercuteront sur l’économie, la santé, et l’écologie (réduction du gaspillage alimentaire et des gaz à effet de serre).

### • Principaux objectifs :

identifier et répertorier les acteurs du secteur primaire, rencontrer les institutionnels, obtenir leur soutien et leur accompagnement, former les agents.

À terme, il est prévu de servir cinq repas par semaine à base de produits locaux, et de décrocher le label « École en santé ».

### • Moyens humains :

cinq commis de cuisine, comptables, cantinières, diététiciens ; ainsi que les coopératives et associations agricoles, la Direction de la santé, le SPCPF, les associations de parents d’élèves, etc.

### • Contraintes rencontrées :

intempéries, manque de personnel, absence d’agriculteurs, d’éleveurs, irrégularité de l’approvisionnement.

### • Opportunités identifiées :

remettre au goût du jour les produits oubliés, fédérer les agriculteurs.

### • Stratégie :

- Nommer des élus référents
- Procéder à un recrutement
- Partir à la rencontre de la population, des acteurs et institutionnels
- Formuler des demandes de soutien budgétaire
- Anticiper les charges salariales pour 12 agents

La durée d’exécution : démarrage en 2023 pour une livraison en 2026. La communication passera par les réunions d’information, les séminaires, la radio, les documentaires (FIFO) et le dispositif École en santé.

# ACTE 6

## CLÔTURE DU CONGRÈS







En ce quatrième et dernier jour de congrès, après les travaux en groupe, et les signatures des lettres d'intention en faveur des Fare Ora, la vice-présidente, Éliane TEVAHITUA, a introduit les discours de clôture.

L'accent a été mis sur l'urgence d'agir en responsabilité en faveur de l'écologie, et l'importance de revenir à une vision ancestrale de la nature :

« Avec la colonisation et l'occidentalisation de nos modes de vie, notre vision de la nature a radicalement changé. Nous nous sommes séparés d'elle, à tel point que l'homme veut dominer la nature, pour en devenir

le maître et le possesseur. Si nous pouvions éduquer notre peuple Mao'hi (...) il serait plus respectueux de son propre environnement, et ce faisant, de lui-même. Peut-être que les dépotoirs sauvages qui pullulent dans nos fonds de vallées, nos rivières et nos lagons ne seraient plus ».

Les deux sénateurs, remerciés pour leur présence tout au long du congrès, ont montré l'intérêt qu'ils portent aux travaux des communes.

Aux côtés du sénateur Teva ROHFRIE, Lana TETUANUI s'est adressée aux tāvana :

« Sachez qu'on vous écoute. Parler du sujet de vos communes, des modifications, c'est notre fonction au Sénat. N'oubliez pas l'essentiel : le personnel communal. »

Elle s'est ensuite adressée à l'État, principalement au sujet du dossier Ircantec : « Deux sujets me tiennent à cœur : la revalorisation des frais de mission des élus, à la suite de la revalorisation des frais des fonctionnaires d'État, et la retraite des élus. La loi a été votée en France, mais elle doit aussi être étendue aux élus de la Polynésie française. Voilà un combat que l'on va porter pour un traitement d'égalité. »

## À son tour, Cyril TETUANUI a pris la parole pour son discours de clôture, en insistant sur les dimensions de solidarité et de neutralité qui ont imprégné ce congrès.

Il a fait valoir la fonction des maires, qui méritent selon lui une reconnaissance de leur travail, et s'est enfin tourné solennellement vers les congressistes :

**“Souhaitez-vous que le SPCPF soit toujours votre représentant pour vous défendre et porter votre voix dans les discussions avec le Pays ?”**

Les **“OUI”** ont tonné dans l'assemblée.

“Mes chers collègues maires,

Chers représentants de l'État et du Pays, chers amis,

**E NA KOUTOU, KAOHA NUI, ARONGA, KURA ORA, IA ORANA !!**

**Māuruuru, Māuruuru, Māuruuru Maitai !!!!**

Je vous demande avant toute chose d'adresser un tonnerre d'applaudissements,

- aux Élus et équipes de la commune de Tairapu-Ouest ;
- au Haut-Commissaire de la République et ses équipes ;
- au Président du Pays et ses équipes ;
- au Président du CGF et ses équipes ;
- aux élus formateurs qui, tout en restant discrets, ont été aux petits soins avec nous ;
- à Doris et aux Chefs qui ont imaginé et concocté un si bon maa'a. Ça aussi c'est de l'art...  
Je veux les recettes !!!
- à la commune de Teva i Uta pour avoir mis sa cuisine à disposition ;
- à notre cheffe de cérémonie de haute volée qu'est Namoeata qui sait nous réveiller.







Et enfin et j'avoue que c'est une fierté pour moi,

- aux agents du SPCPF qui ont été à l'écoute pour concevoir un congrès de très grande qualité !!!

Te ha'apoupou atu nei !!!

Je vous avais dit que ce serait novateur et porteur de solutions.

Je vous avais dit qu'il y aurait du débat, de l'échange et de l'accompagnement.

Ce congrès a été riche aussi bien intellectuellement, que pour nos papilles.

Mais pour moi la richesse c'est ce plaisir visible que nous avons d'être ensemble..

Bon... je retiendrai aussi quelques mots ET expressions croustillantes. Il y a eu par exemple :

- la charrue avant les bœufs ;
- bœufs qu'il faut, quand même, d'abord sortir de leurs enclos ;
- tout cela sans pour autant devoir signer un chèque en blanc ;



- bon... personne n'oubliera non plus la robe d'amour à repasser de Namu à 75 ans.

Ça a commencé fort !!!

Il paraît qu'un homme (ou une femme) averti(e) en vaut deux.

Nous avons mis cartes sur table.

Un premier acte vient d'être posé dans cette relation que nous devons tisser avec le Pays.

Tāvana ma !!! Je vous le demande de manière

solennelle... est-ce que vous souhaitez que le SPCPF soit toujours votre lien, votre représentant pour vous défendre et porter votre voix dans les discussions avec le Pays et l'État ?

**Pause en attente de réaction**

**« Māuruuru maitai ! »**

Vous pouvez compter sur les élus du bureau syndical et les équipes du SPCPF.

N'oubliez pas, on vous a promis au comité syndical que nous viendrons vous voir prochainement !!!

J'ai entendu que nous, tāvana, sommes hors la loi, ça, ce n'est pas nouveau.

J'ai entendu aussi que nous avons eu raison de l'être. Ça, c'est un peu nouveau.

J'ai entendu qu'à partir de maintenant l'idée c'est d'expérimenter et d'être pragmatique.

Et bien moi je dis que le meilleur des laboratoires avant l'expérimentation c'est le congrès !!

Je dis encore que les meilleurs des chercheurs et bien c'est vous les tāvana.

C'est vous qui êtes tous les jours sur le terrain de recherche.

Oui, c'est vous qui nous avez proposé des sujets nouveaux tels que la mobilité verte ou le ponton solaire flottant. Je crois même qu'il y a un tāvana, franchement je ne vois pas lequel, qui a eu l'idée de faire du rhum en s'appuyant sur l'énergie d'une usine de biomasse. Hey !!! Il ne manque pas de ressources celui-là !!!

Les idées, les innovations peuvent et doivent partir de la base. La base c'est la population, ce sont les élus. Sans l'adhésion de nos populations, aucune des solutions envisagées ici ne verra le jour.

Je retiendrais aussi que ce congrès fut riche pour le cœur.

Comment ne pas être touché au cœur par le sujet de la transition écologique quand on est entouré par un environnement aussi beau ? Les enfants de cette école ont beaucoup de chance d'évoluer dans ce bel environnement.

C'est dans ce cadre que je me suis permis de reprendre quelques éléments d'un discours illustre prononcé par Charlie Chaplin dans son film *"le Dictateur"* Nous pourrions tous avoir une belle vie libre, mais nous avons perdu le chemin. Nous avons développé les machines qui nous apportent l'abondance, mais nous laissent insatisfaits. Nous pensons beaucoup trop et ne ressentons plus assez. Nous avons besoin d'humanité plus que d'intelligence et de machines.

Dans ce monde, chacun de nous a sa place et notre terre est bien assez riche pour nourrir tout le monde. Il faut nous unir, pour un monde nouveau, décent et humain qui donnera à chacun l'occasion de travailler, qui apportera un avenir à la jeunesse et la sécurité à la vieillesse.

Mais je n'ai pas de craintes, car j'ai vu ici des personnes qui vivent leur territoire dans leur chair. Des personnes qui ne codifient pas leur territoire, mais qui le vivent physiquement, dans leur âme et avec émotion.

Finalement, je me dis que la clé de la transition écologique et de bien d'autres problèmes reste notre cœur, notre âme et notre humanité au-delà de toutes autres considérations.

Et on va commencer tout de suite en offrant des denrées alimentaires au directeur de l'école pour le petit-déjeuner des enfants !!!  
Je vous remercie. »

**S'il doit agir comme un déclencheur dans les relations à tisser avec le Pays, ce congrès avait pour mission de faire prendre conscience de l'importance de l'environnement et de ses richesses. Il est ressorti de ces quatre journées la détermination des élus de forger des partenariats solides, de mener des actions concrètes pour pérenniser la beauté de l'environnement, et de garder intact le littoral.**

**Le Président du SPCPF a réaffirmé son intention d'être au plus près des communes, afin de les accompagner dans leurs projets, et de les soutenir dans leurs recherches de financements.**



# ENSEMBLE, FAIRE LA DIFFÉRENCE



Par les rires, l'harmonie, et les échanges productifs, les congressistes ont finalement su dompter la vague de la transition écologique. Lors des différents ateliers, les élus ont identifié des solutions innovantes et audacieuses, ont appris les uns des autres.

Enfin, ils ont partagé leurs expériences pour aboutir

à une vision commune d'un avenir plus durable.

Les participants se souviendront de la richesse de ce congrès ; mais aussi des moments forts comme l'humour et la prestance de Namoeata, qui a confié les quatre journées sous la bénédiction du ciel, la commune de RORI, ou encore les nuages de

mots qui ont clôturé chaque journée. Comme son nom l'indique, l'école Ahototeina a pour essence « d'insuffler à la jeunesse le souffle de vie ». La terre Ahototeina n'a donc pas été choisie par hasard : elle a réuni tous les acteurs pour que ce souffle dure dans le temps et dans l'espace, et réconcilie ainsi le peuple et la nature.





Directrice de la publication : **Ivana SURDACKI** - Rédaction : **Julia URSO (Mots des îles)** - Suivi d'édition : **Laurence CUCHEVAL**  
Photos : **Manu'a VECKER-SUE, SPCPF** - Conception graphique et réalisation : **YIUNIK** - Impression : **STP-Multipress**





ylunik.pf



‘Āmuitahira’a nō te mau ‘oire  
**SPCPF**  
SYNDICAT POUR LA PROMOTION  
DES COMMUNES  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

19, Servitude Tepihaa II - Patutoa - Papeete  
B.P. 50820 - 98716 Pirae - Tahiti - Polynésie française  
Tél. : +689 40 50 63 63 - Email : communes@spc.pf

[www.spc.pf](http://www.spc.pf)



spcpf



spcpf